Jean Jacques Gautier

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1686

Né à Digne (Bses Alpes) le 22 janvier 1662

Mort à Marseille, de la peste, le 11 septembre 1720

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. III, p. 33 = t. VI p. 45 et 118.

Batterel : t. II, p. 194 = t. III, p. 176 = t. IV. p. 304

Bicais : t. III, p. 247

Bougerel : t. II. p. 118

" le Parnasse Provençal, édition Chabaneau, Paris, Maisonneuve, 1888, p. 47

Bouardi, p. 359-360

Cloysault : Menologe, p. 335

Artaud : Athenaeum massiliense, p. 494-497.

Dictionnaire des hommes illustres de Provence.

Dictionnaire de Soissons, article par Vaquière.

Soanen : Lettres 61 et 77, du t. I, page 97.

Barbier : N° 1952.

Belsunce : Lettres

Vie de Soanen, 1750 in 12, p. 196-197

Nouvelles Ecclésiastiques de 1744 p. 181 = de 1752, p. 30

Bory : Catalogue des livres rares et précieux composant la Bibliothèque de J. T. Bory, Marseille, 1875, N°s 1848, 1849. 1850

Achard : Dictionnaire de la Provence

Laurenti : Histoire de Castellane

Gautier J.

Jacques Gautier

V.
Belzunce, Lettres
Jauffret.
Bugold
Batterel.
Soanen Lettres t. I. p. 97
Lettre 77ème
Vie de J. Soanen 1750 édit. in 12
p. 196-197
Barbier N° 1952
Nouv. Eccl. 1744 p. 181.
1752 p. 30.

Supérieur de Marseille, mort en soignant les pestiférés.

+ Cantiques spirituels à l'usage des missions en langue vulgaire - Nouv. édition augmentée et rétablie sur l'original. Avignon. 1735 in-12 chez F. Labaye (XXIV) - 412 p. - (IV) p.

+ Recueil de cantiques spirituels à l'usage des missions de Provence en langue vulgaire, (vers) suivi de la table pour savoir l'air des cantiques et la musique notée. Avignon. Domergue 1754 in-12. Portrait.

+ Le même. Avignon. Domergue 1734 in 12.

+ Le même 1780 in-12.

+ Cansons spirituelos en provençau à l'usage des missions des P.P. de l'oratoire. Marseille, chez la Vve d'Henry Martel 1711 243 et (XI) pages in. 12.

+ Marseille, Vve Brebion 1716, in 12
+ 1734

+ Le même. Nouv. édition augmentée. Marseille 1756 chez Jean Mossy in 12 de (IV) - 422 - (XI) pages

Recueil de Cantiques spirituels à l'usage des missions de Provence en langue vulgaire avec les airs notés à la fin, 1734 in 12 de ff 2x pp 276 ff 2x
musique : pp 44 ff 2x
C 1464, 1465 B
par le P. J. J. Gautier, oratorien mort à Marseille pendant une épidémie de la peste victime de son dévouement aux malades et aux mourant
Avignon Domergue 1734 in 12 ~~(Ob. de Domergue)~~

+ Réponse aux calomnies .... et lettre de G. à l'évêque de Marseille s. l. 1718 in 12 pièce

(Bibl. Nle L4d 1081

T. S. V. P.

— Cansons spirituelos en provençau, à l'usagi dei missions dei P.P. de l'oratoire (par A.L. Gautier) à Marseille chez la Veuve d'Henri Martel, 1711 petit in 8

— Recueil de cantiques spirituels à l'usage des missions de Provence en langue vulgaire (par J.J. Gautier) avec les airs notés à la fin
à avignon, chez François Joseph Domergue 1734 in 12

— Cantiques spirituels à l'usage des missions en langue vulgaire. Nouvelle édition augmentée et ajustée sur l'original par le P. Jean Jacques Gautier
à avignon chez Fortunat Labaye 1735 in 12

Bicaïs = Notice de l'Oratoire de France = { Mss. d'Aix, T. II, p. 247. / Copie de la Bib. Nle, T. III, p. 126.

Jean Jacques Gautier, fils de Jean André, maître en chirurgie et de Suzanne Detour, naquit non à Castellane, comme l'a prétendu l'auteur de l'histoire de cette ville, mais à Digne, où il fut ondoyé le 22 juin 1661 et reçut le 5 juillet suivant le supplément des cérémonies du baptême entre les mains d'autre Jean Jacques Gautier, prêtre bénéficier, protonotaire apostolique et de Dame Marie de Pontevès, épouse du sieur lieutenant principal au siège de Digne ses parrain et marraine. Dieu l'ayant choisi dès le sein de sa mère pour être un vase d'élection qu'il destinait à porter son nom et à prêcher son Evangile en divers lieux, le fit naître avec un excellent caractère, une inclination naturelle pour le bien et beaucoup d'ouverture d'esprit pour les lettres. Son père, quoique mal partagé des biens de la fortune, n'épargna rien pour cultiver en lui des dispositions sur lesquelles il fondait des espérances, qu'il vit réaliser d'une manière bien consolante pour un père chrétien. Le jeune Gautier mit merveilleusement à profit les leçons de ses maîtres. La sagesse et son application à l'étude le firent toujours remarquer dans les exercices du collège, où plus d'une fois il remporta les prix qu'on est en usage de donner pour exciter l'émulation de la jeunesse. Connaissant de bonne heure les écueils dont le monde est rempli, il évita avec grand soin la compagnie de ses condisciples qui auraient pu le porter à la dissipation. Plus prudent encore, il prit Dieu pour son partage, se consacra à son service dans l'état ecclésiastique et, après avoir fait sa théologie, il entra le 4 Nov. 1686 dans la Congrégation de l'Oratoire où il perfectionna ses talents et où il se distingua encore plus par ses vertus que par la sublimité de son génie.

Le pieux Père Perrin, qu'il eut pour directeur à Aix, ravi de voir avec quel zèle, quelle ferveur et quelle fidélité il se portait à tous ses devoirs pendant le cours de son institution, remerciait souvent le Seigneur de lui avoir donné cet enfant à nourrir spirituellement; et le voyant croître tous les jours en grâce, il ne pouvait s'empêcher de dire ce qu'on disait jadis de S. J. Bte : « Quis, putas, puer iste erit ? » On connut dès lors qu'il serait un jour un des anges tutélaires de la Congrégation et une lampe ardente et brillante dans l'Eglise. Il commença de bonne heure à amasser ces trésors de science qu'il a répandus ensuite avec tant de bénédiction dans le champ du père de famille; et en attendant qu'il fut travailler à la conversion des peuples, il fut envoyé au collège de Marseille pour y enseigner les humanités. Sa piété, sa modestie, son recueillement à l'épreuve de l'agitation des classes, éclatèrent dans ce collège d'une manière si extraordinaire que tous ses écoliers en furent frappés et conçurent de lui la plus haute idée. Pour lui, se considérant dans son emploi, moins comme le régent que comme le directeur et le père des jeunes gens confiés à ses soins, il ne négligea rien pour leur apprendre les lettres humaines; mais il fut encore plus attentif à jeter dans leur cœur ces semences de vertu qui doivent servir de base à toute bonne éducation. Elle rétrécissant pas son zèle à l'instruction de ceux dont il était spécialement chargé, il fit pendant quatre ans, tous les dimanches, le catéchisme du collège et il le continuait après vêpres dans l'église pour les gens du dehors, avec tant de méthode et d'utilité qu'il était aisé de voir

que c'était l'esprit de Dieu qui parlait par sa bouche. Si sa piété paraissait si tendre, il le devait au soin qu'il avait de se nourrir de l'oraison et de la lecture des livres saints et de s'entretenir dans l'humilité et dans la retraite. Ses supérieurs trouvant en lui toute la perfection du sacerdoce, ne différèrent pas de lui procurer cette dignité, dont la grâce semblait s'être hâtée de lui donner le mérite, n'étant encore que diacre. On lui vit faire des prodiges dans quelques paroisses de la campagne où il avait suivi des missionnaires de l'Oratoire. Elevé à la prêtrise lorsqu'il enseignait les humanités, il cessa de s'occuper de ce genre de travail, très utile à la vérité, mais trop inférieur aux talents qu'il avait reçus, afin de se livrer tout entier aux fonctions du saint ministère, auxquelles tout paraissait devoir le porter. Ses mœurs douces et simples, sa franchise, son affabilité, la justesse et la facilité de son esprit, le fruit qu'il avait retiré de ses études, sa vie édifiante et toute consacrée aux bonnes œuvres lui avaient acquis une grande considération dans le public depuis 4 ou 5 ans qu'il était à Marseille et lui attirèrent bientôt la confiance d'une infinité de personnes qui voulurent être sous sa conduite.

Son talent pour la chaire ajouta beaucoup à sa réputation. Peu d'hommes ont possédé mieux que lui l'art merveilleux de manier la parole. Sa bouche était comme un fleuve d'où sortaient des traits enflammés et perçants qui saisissaient et entraînaient tous ceux qui l'entendaient. Il connaissait si parfaitement le cœur de l'homme ; il en sondait si bien les plis et les replis ; il en dévoilait si bien les passions et les mouvements que tout le monde avait lieu de se reconnaître dans les portraits de cet habile peintre. Le P. Gautier aurait pu se charger avec confiance des meilleures stations du royaume s'il avait voulu donner un libre essor à son génie et déployer toute la force de son talent. Les applaudissements qu'il avait eus dans quelques carêmes ou avents qu'il avait prêchés à Marseille, Aix, Arles, Grenoble, lui promettaient les plus grands succès dans la carrière de l'éloquence ; mais, convaincu que les théâtres brillants ne sont pas, pour l'ordinaire, ceux où les orateurs chrétiens gagnent plus d'âmes à J.C, il se dévoua de préférence à l'instruction du peuple. Les plus fameuses missions de Provence, du Comtat-Venaissin, d'une partie du Dauphiné et du Bas Languedoc, le virent durant 30 années à leur tête. Il en fit dans plus de 200 villes ou villages et partout il laissa des traces immortelles de son zèle. La parole sainte ne sortait jamais en vain de sa bouche. Lorsque sa voix se faisait entendre, il semblait que c'était celle du Seigneur, telle que nous la représente le prophète en termes si magnifiques : « Vox Domini confringentis cedros, vox Domini concutientis desertum. »

Quand son zèle avait épouvanté les pécheurs dans la chaire, sa charité les recevait dans le tribunal de la pénitence. C'est là qu'il achevait l'ouvrage de la conversion en guérissant les malades, en fortifiant les faibles, en consolant ceux à qui le nombre ou l'énormité de leurs crimes faisaient craindre que Dieu ne voulût pas leur pardonner. Ce n'était pas le simple peuple qui allait demander le baptême à cet autre Jean Baptiste. Les scribes, les pharisiens, les publicains, les puissants ; c'est à dire les gens de tout état y accouraient en foule. Le charitable missionnaire recevait avec beaucoup de bonté tous ceux qui recouraient à son ministère. De quelque considération ou de quelque condition qu'ils fussent, il ne leur cachait aucune des vérités qu'il

leur importait de savoir et il avait le talent et la grâce de les réduire au point qu'il voulait, en leur faisant haïr ce qu'ils avaient aimé et leur faisant aimer ce qu'ils avaient haï.

Si, sans manquer aux règles de la modestie, il était permis à un ministre de l'Evangile de se louer et de publier les succès qu'il a eus dans l'exercice de ses fonctions, celui-ci aurait pu dire à ceux qui en avaient été les témoins les paroles que le Sauveur dit autrefois de lui-même aux disciples de son précurseur : « Allez dire à Jean ce que vous venez de voir et d'entendre, que les aveugles voient, que les boiteux marchent ; que les lépreux sont guéris ; que les sourds entendent et les morts ressuscitent. » c'est-à-dire, pour parler sans figure que partout où cet homme apostolique avait fait des missions ou rempli quelque station, on voyait des changements merveilleux. Là où on avait vu régner le vice, on y voyait régner les vertus opposées. Les mœurs étaient respectées, les offices et les sacrements fréquentés, Dieu servi et honoré, la piété cultivée avec autant de soin qu'elle était peu connue auparavant.

Le P. Gautier ne pouvant prêcher en tout lieu, trouva le secret de faire louer le Seigneur et d'instruire une infinité de personnes par le moyen des cantiques qu'il avait composés en langue vulgaire dans ses moments de loisir et souvent en marchant dans les rues pour aller vaquer aux plus pénibles fonctions de son ministère. Quelle douceur, quelle onction et en même temps quelle énergie ne remarque-t-on pas dans ses vers ! que de grandeur et de sublimité dans la simplicité de l'expression ! On est tour à tour troublé, ému, attendri, réjoui, ravi en admiration et toujours éclairé, instruit et édifié en chantant ou en lisant ces saints cantiques et l'on sent bien que c'est le langage de Dieu et non des hommes. L'auteur a fait passer dans la poésie ce qu'il y a de plus grand, de plus touchant dans les psaumes ; il y a fait entrer les maximes les plus instructives de la sagesse, les vérités les plus importantes de l'Evangile et les plus belles sentences des Pères.

Tel est l'usage et l'emploi que cet ouvrier apostolique faisait des talents que le père de famille lui avait confiés ; tel est le zèle avec lequel il travailla toujours à la vigne du Seigneur ; tels sont les fruits que produisirent ses soins et ses travaux immenses pour la Pologne. Avec tout cela, cet humble ministre de l'Evangile se regardait comme un membre inutile, quand il considérait tout ce que Dieu exige d'un homme qui a l'honneur d'être revêtu du caractère sacerdotal et il craignait toujours avec S. Paul qu'après avoir tant prêché aux autres, il n'eût le malheur d'être réprouvé lui-même. Mais, si les bas sentiments qu'il avait de lui le faisaient penser et parler de la sorte, la droiture de son cœur et la pureté de ses intentions qui étaient assez connues des personnes qui vivaient avec lui, ne permettent pas de douter que son travail n'ait été agréable au Seigneur, parce qu'il n'a jamais cherché que lui. Son humilité, son amour de la pauvreté, son désintéressement et sa résignation à la volonté de Dieu en sont des preuves non équivoques.

On peut dire que son humilité relevait toutes ses autres vertus, comme elle les soutenait. C'est beaucoup de ne pas aspirer aux honneurs et aux applaudissements, quand on peut se les attirer. C'est encore plus de les fuir quand ils viennent au devant de nous. La perfection consiste à goûter les humiliations, comme le P. Gautier a fait. Il n'était jamais plus content que lorsqu'il apprenait que l'on avait donné une petite idée de sa capacité dans les lieux où il devait annoncer la parole de Dieu, ou lorsqu'on avait prévenu ses auditeurs en leur inspirant du mépris pour sa personne. Il se réjouissait de ce que, moins il aurait de part à la bonne œuvre, plus Dieu y serait glorifié.

Il n'est pas surprenant qu'un homme aussi humble que lui, fût véritablement pauvre. Ses habits, sa chambre, tout annonçait cette vertu qui a été consacrée par la naissance et la vie pauvre du fils de Dieu.

Pour le désintéressement, il était en lui dans un degré éminent. Ses prédications lui avaient souvent produit des honoraires considérables; mais, ou il les laissait aux maisons de l'Oratoire, ou il ne les prenait que pour les faire passer entre les mains des pauvres. Combien de bénéfices ne lui a-t-on pas présentés, qui n'ont pas seulement tenté cette grande âme. Jamais personne n'aurait pu dire avec plus de droit qu'il ne les avait pas recherchés; qu'on les lui avait offerts; qu'on l'avait pressé de les accepter; que c'étaient des Chapitres, des évêques qui le demandaient avec insistance; que c'était la Providence qui l'y appelait; qu'il pourrait y faire beaucoup de bien; mais toutes ces raisons et tant d'autres qui paraissaient des démonstrations à bien des gens, ne lui parurent pas assez solides, parce que, comme il ne cherchait que Dieu en tout, il craignait toujours de se laisser éblouir par leur fausse lueur.

A ce désintéressement se joignait une pleine résignation à la volonté de Dieu. Attentif à connaître de quel côté l'esprit qui souffle où il veut, avait dessein de le conduire, le P. Gautier fut toujours très fidèle à suivre cette direction, sans avoir égard à ce qui le regardait. De là vint cette indifférence, presque unique dans ce temps, pour tous les emplois auxquels on le destinait. Tout lui était bon. Tout lui était agréable, quand il avait lieu de croire que c'était Dieu qui l'appelait. C'est ainsi qu'il allait se délasser dans les travaux des missions de ses pénibles stations de l'Avent et du Carême. C'est ainsi qu'il passait avec joie des villes aux plus petits villages et d'un auditoire brillant à une assemblée de gens de campagne; bien éloigné en cela de la façon de penser de plusieurs prédicateurs de nos jours, qui ne prêchant que pour la gloire ou faire fortune, regardent comme une espèce d'insulte, si on leur propose de se charger d'un carême, je ne dis pas dans un village, dans un bourg, mais dans une ville où il n'y aurait pas des gens assez bons connaisseurs pour savoir apprécier la beauté et le mérite de leurs discours et la manière dont ils le rendent.

Le P. Gautier, après avoir été membre pendant 28 ans de la maison de Marseille, d'où il ne sortait que pour aller travailler au salut des âmes, en fut fait supérieur en 1715. Il continuait à jouir dans cette grande ville de l'estime que sa piété, son zèle, ses services et une conduite des plus sages lui avaient justement méritée. M. de Belsunce, qui en était le premier pasteur depuis la translation de M. de Vintimille à l'archevêché d'Aix, faisait de lui un cas particulier, le regardait comme un apôtre et l'employa avec la plus grande confiance les 8 ou 9 premières années de son épiscopat. Mais les événements survenus, à l'occasion de la Bulle Unigenitus firent perdre à ce respectable prêtre les bonnes grâces du prélat, sans qu'il paraisse qu'il y eût encore donné lieu .... Il est, depuis les affaires présentes qui divisent l'Eglise de France, lui disait-il dans sa lettre imprimée in 8° datée d'Aix

" du 2 X 1718, je n'ai jamais cessé de gémir devant Dieu de cette division et de demander au Dieu de vérité et de charité d'éclairer
" les esprits et de réunir les cœurs. Au gémissement intérieur et à la prière, j'ai toujours joint un respectueux et profond silence sur
" les matières qui font le sujet des contestations. J'ai toujours inspiré aux autres le même gémissement, le même silence, le même
" respect, tant pour le Souverain Pontife, comme chef visible de l'Eglise que pour vous; que tous vos diocésains doivent regarder
" et respecter comme leur pasteur et le vicaire de J.C. à leur égard. J'ai toujours blâmé ceux qui parlaient indiscrètement;

« je n'en ai jamais voulu souffrir sous ma conduite. Je n'ai jamais dit à l'oreille que ce que je disais sur le toit. On n'a qu'à
« interroger ceux qui m'ont entendu, soit en public, soit en particulier, pour savoir si je n'ai pas toujours porté un respect qui est
« dû aux supérieurs et si je n'ai pas été l'ennemi déclaré de toute brouillerie. »

Il ajoute page 6 de la même lettre : « Si je ne puis pas vous persuader, Monseigneur, de mes sentiments de reconnaissance et de
« respect pour votre Grandeur, je tâcherai d'en convaincre le public et par mes discours et par ma conduite, et je me soumets aux
« peines les plus rigoureuses, si jamais on peut me convaincre d'avoir rien fait, ou d'avoir rien dit qui puisse déroger au respect.
« J'ai recommandé la même conduite à tous les nôtres ; ils me l'ont promise et j'espère qu'ils la garderont. Ainsi ne craignez de
« notre part aucune de ces assemblées dont vous vous plaignez dans votre lettre pastorale, ni rien qui ressente la révolte et la
« faction. Notre parti sera à l'avenir la retraite et le gémissement ; et, si nous ne travaillons plus pour les autres, nous travaillerons
« avec plus de loisir pour nous-mêmes. J'en ai en particulier un plus grand besoin que tout autre après environ 30 ans de travail
« dans votre ville épiscopale, sans que, par la miséricorde de Dieu, on ait rien pu me reprocher devant les hommes, ni par ma
« doctrine, ni par ma conduite. Je suis très convaincu que j'ai devant Dieu bien des fautes à expier, j'aurai le temps de le faire.
« L'humiliation qui me reviendra de la démarche que nous avons faite (par notre appel) me servira en particulier à expier
« la trop grande complaisance que je puis avoir eue aux marques de bonté qu'on m'a données à Marseille, tant à la ville
« qu'à la campagne. Dès que je serai un peu revenu de mon épuisement, je m'y rendrai et si je puis encore avoir l'honneur
« de vous aborder, je n'oublierai rien pour vous témoigner que ma plus grande peine en toute cette affaire, c'est le chagrin
« que j'ai de vous déplaire et que je ne laisserai pas d'être toute ma vie avec le plus profond respect... etc. »

Cependant l'évêque de Marseille qui voulait quelque chose de plus que la modération et le silence, révoqua tous les pouvoirs qu'il avait donnés au P. Gaultier et autres prêtres de l'Oratoire de son diocèse ; et, consultant moins la bonté de son cœur et la droiture de ses intentions que le zèle échauffé des personnes qui l'entouraient, il employa contre eux des voies de rigueur que le Parlement de Provence se crut obligé d'arrêter par ses arrêts.

Ces mêmes prêtres ayant été accusés d'avoir seuls lâché le pied dans le malheureux temps de la contagion qui affligea Marseille en 1720, le commandant de la province, le gouverneur de la ville, les échevins, les commissaires de quartiers et les médecins leur donnèrent les attestations les plus authentiques et les plus favorables. On voit par ces témoignages et par les écrits qui furent publiés en réponse aux calomnies qu'on avait répandues contre eux dans tout le royaume, jusque dans les Pays-bas et que le jésuite Varière n'a pas craint de répéter et d'amplifier dans son Procedium rusticum (page 65 de l'édition donnée à Toulouse en 1730). On y voit que, quoique M. de Belsunce n'eût point voulu employer les Pères de l'Oratoire, qui lui avaient offert et fait offrir généreusement leurs services, ceux-ci n'avaient pas laissé pour cela de donner aux pestiférés de leur quartier tous les secours spirituels et temporels qui dépendaient d'eux.

« Le P. Gaultier, leur supérieur, dit l'auteur de la Relation historique de la peste de Marseille, avait donné des preuves trop
« marquées de son zèle pour le salut des âmes pour en manquer dans cette occasion. En effet, animé de cette charité vive

« qu'il a fait paraître dans les missions auxquelles il s'était dévoué depuis longtemps et qui étaient toujours signalées par des
« conversions éclatantes, il allait dans les maisons infectées, consoler les malades, ranimer leur courage et inspirer des sentiments
« de piété à ceux à qui il ne pouvait pas communiquer la vertu des sacrements. J'ai reçu moi-même de ses visites consolantes
« dans mes maladies. Quelques-uns de ses confrères suivirent son exemple, confessant ceux qu'ils trouvaient dans l'état où tout prêtre
« peut absoudre et surtout le P. Martre, homme d'une candeur qui le faisait aimer de tout le monde. Leur charité resserrée par
« le défaut de pouvoirs, en devint plus ingénieuse à trouver les moyens de se satisfaire. Ils se chargèrent auprès des magistrats de
« l'entretien des pauvres de leur voisinage, auxquels ils ont distribué des aumônes journalières depuis le commencement de la contagion
« jusqu'à la fin du mois d'octobre que leurs facultés furent épuisées, substituant ainsi ces secours temporels auxquels toute la
« communauté avait part à ceux qui n'auraient pu être administrés que par quelques-uns d'entre eux, s'ils avaient été libres
« dans leur ministère .... »

Il conste d'ailleurs par le livre historique de leur maison qu'ils se chargèrent d'abord de nourrir 50 familles et qu'ils en augmentèrent le nombre à proportion des progrès que faisait la contagion ; mais, pour être en état de fournir aux nouvelles dépenses, il fallut que la communauté se réduisît à vivre de légumes afin de ménager la viande pour les bouillons ; encore ne leur aurait-il pas été possible de soulager tant de malheureux dont ils étaient la ressource sans le secours que plusieurs maisons et divers particuliers de l'Oratoire leur envoyèrent de divers endroits. Il était bien clair qu'en communiquant ainsi avec les pestiférés, ils ne manqueraient pas de devenir eux-mêmes la proie du fléau destructeur. Cela n'arriva que trop. La contagion ayant pénétré dans leur maison, lui enleva onze personnes dans l'espace de deux mois et le P. Gautier, qui en était encore supérieur et qui s'était plus exposé que les autres, en fut la première victime. Il mourut le 11 septembre 1720. L'assemblée de la Congrégation, qui fut tenue à Paris le 14 suivant, ignorant encore la perte qu'elle venait de faire en sa personne, « donna des marques publiques de l'estime qu'elle faisait de sa grande piété, de sa prudence, de son zèle pour la régularité « en le choisissant, quoique absent, pour visiteur. »

Quoiqu'il se soit déjà écoulé 70 ans depuis le décès de cet excellent missionnaire, sa mémoire est encore en grande vénération à Marseille et dans une bonne partie de la Provence, où on le regarde comme un homme apostolique que Dieu avait suscité dans sa miséricorde pour réveiller les peuples de cette province de leur assoupissement, les faire rentrer en eux-mêmes et les porter à apaiser le ciel par de dignes fruits de pénitence. Ch. Laurensi rapporte dans son Histoire de Castellane une anecdote qui fait également honneur au P. Gautier et à l'Oratoire. Le père de ce digne prêtre (qui apparemment s'était retiré à Castellane) se voyant avancé en âge et réduit à une extrême pauvreté, proposa à son fils de venir travailler dans une paroisse du diocèse de Senez pour l'aider dans ses besoins. Mais le régime de la Congrégation, dont il était membre, ne voulant pas se priver des services d'un sujet si méritant et si utile, se chargea d'acquitter envers le vieux Gautier tous les devoirs que la nature imposait à son fils, en lui accordant une pension très suffisante pour le reste de sa vie.

Le P. Gautier, comme on l'a dit, avait composé des cantiques en patois, dont il se servit avec fruit dans ses missions. Ces cantiques étant fort goûtés du public, on les fit imprimer pour la première fois en un petit volume in-12 qui parut en 1711 avec l'approbation de M. de Belsunce, évêque de Marseille. Pour satisfaire l'empressement des personnes qui n'avaient pu en avoir des exemplaires, on les fit reparaître en 1712 et 1716. Mais, après la mort de l'auteur, le P. Emilhier, son confrère, voyant qu'on en donnait des éditions incomplètes et infidèles, en fit un recueil exact, auquel il ajouta plusieurs pièces qui n'avaient pas encore vu le jour et les publia sous ce titre :

Cantiques spirituels à l'usage des missions, en langue vulgaire, nouvelle édition augmentée et rétablie sur l'original.

à Avignon, chez Labaye, 1735, un vol. in 12 de plus de 400 pages, après lesquelles on a mis les airs de ces cantiques, notés en musique.

« On y admire, dit M. Laurensi, dans son Histoire de Castellane, une théologie saine et profonde ; une piété tendre et « solide ; un goût de poésie qui enchérit sur celle des plus célèbres provençaux. Son cantique contre la danse vaut un traité « entier sur cette matière. Il le composa contre un de ses compatriotes, qui avait fait une chanson en faveur de ce divertissement « profane. Il l'attaqua avec tant de force ; il lui donna un si grand ridicule que cette production, quoique ingénieuse et favorable « à la morale relâchée, tomba dans le décri et son auteur confus se trouva réduit au plus honteux silence. Il n'y a point de « ville, ni de village en Provence, où ces cantiques ne soient connus, et on n'en chante guère d'autres dans les catéchismes « et les missions qui se font dans les paroisses. »

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25683) T. III, p 33 =

Jean Jacques Gauthier, de Digne, mort de la peste à Marseille le 11 sept. 1720, où il était supérieur. Il avait contracté le mal contagieux dans les exercices continuels de charité envers les pauvres pestiférés. La dernière assemblée lui donna les marques publiques de l'estime qu'elle faisait de sa grande piété et de sa prudence, de son zèle pour la régularité en le choisissant pour être visiteur.

Ouvrage :

Réponse des Pères de l'Oratoire de Marseille aux calomnies qu'on répand contre eux dans cette ville avec la lettre du P. Gautier, leur supérieur, écrite à M. l'évêque de Marseille (Henri de Belzunce) au sujet de leur appel, 1718, in. 12.

Bouche :

Il se sacrifia en 1720 pendant la peste qui désola Marseille. Il a laissé un recueil d'excellents cantiques français et provençaux.

Lorsque ce prêtre vénérable consumait ses jours à secourir les pestiférés de Marseille, un autre, non moins vénérable que lui, faisait passer en Provence des sommes considérables pour soulager ceux qui étaient affligés de la peste. Cet homme était le célèbre curé de la paroisse de St Sulpice de Paris, J. Bte Joseph Languet.

Ce trait d'humanité fut connu dans le temps par peu de personnes ; il est ignoré aujourd'hui. Au nom de ma patrie, je dois le rappeler ici : elle m'en saura quelque gré. C'est un témoignage de reconnaissance dû à la mémoire d'un homme qui ne fit usage de sa prudence et de son activité que pour la gloire de la religion et le bien de l'humanité.

---

mort, étant supérieur du collège de Marseille, de la peste qu'il avait prise en visitant les pestiférés et en particulier le P. Estrais, chanoine des Accoules.

M. Jacques Gautier, de Digne, fils de Jean André, maître chirurgien et de Suzanne Debout, reçu le 4 Nov. 1686 âgé de 24 ans.

Il a laissé 2 vol. in 8 de lettres de piété mss.

Voyez sa vie mss.

Dictionnaire des hommes illustres de Provence

Jean Jacques Gautier, fils d'un chirurgien de Digne, qui, après avoir exercé son art en cette ville, alla s'établir à Castellane, naquit à Digne en 1662 et fit paraître dès sa plus tendre jeunesse un excellent caractère, un amour naturel pour le bien et beaucoup d'ouverture d'esprit pour les lettres. Son père, quoique peu partagé des biens de la fortune, n'épargna rien pour cultiver en lui des dispositions sur lesquelles il fondait des espérances qu'il vit réalisées d'une manière bien consolante pour un père chrétien. Le jeune Gautier, ayant fait ses études d'humanités, de philosophie et de théologie, entra à l'âge de 20 ans dans la Congr. de l'Oratoire, où il perfectionna ses talents et où il se distingua encore plus par ses vertus que par la sublimité de son génie.

Destiné, selon l'usage de sa congrégation, à travailler d'abord dans les colléges, il fut envoyé à celui de Marseille, au sortir de l'institution et s'y acquitta avec honneur et avec fruit de ses emplois pendant le long séjour qu'il y fit. Ses mœurs douces et simples, sa franchise, son affabilité, la justesse et la facilité de son esprit, le fruit qu'il avait retiré de ses études, sa vie édifiante et toute consacrée aux bonnes œuvres ; tout cela réuni lui acquit une grande considération au dedans et au dehors de sa communauté et lui attira la confiance d'une infinité de personnes de toutes conditions, qui se mirent sous sa conduite.

Son talent pour la chaire ajouta beaucoup à sa réputation. Il possédait l'art merveilleux d'instruire, d'attacher et de jeter un trouble salutaire dans les consciences. Il connaissait si bien le cœur de l'homme, il en sondait si bien les plis et les replis ; il en dévoilait si bien les passions, que tout le monde avait lieu de se reconnaître dans ses portraits. On eût dit, à l'entendre tonner contre les vices qui régnaient dans les lieux où il annonçait la parole sainte, qu'avant de monter en chaire, il avait lu dans le livre de vie ce que chacun des auditeurs avait à se reprocher devant Dieu. Le P. Gautier aurait pu se charger avec confiance des meilleurs stations du royaume, s'il avait voulu faire usage de tous ses talents ; les applaudissements qu'il eut dans sa jeunesse à Arles, Marseille, Aix, Grenoble, lui promettaient les plus grands succès dans la carrière de l'éloquence ; mais, convaincu que les théâtres brillants ne sont pas pour l'ordinaire, ceux où les orateurs chrétiens gagnent plus d'âmes à J.C, il se dévoua par préférence à l'instruction du peuple. Les plus fameuses missions de Provence le virent près de 30 ans à leur tête et lui furent redevables d'une grande partie des bénédictions que Dieu daigna y répandre. Quoique tous les discours de cet homme apostolique fussent très goûtés, on peut dire qu'il excellait surtout dans les conférences et dans les instructions familières qu'il égayait par les beaux cantiques en langue vulgaire qu'il composait dans ses moments de loisirs et souvent en marchant dans les rues pour aller vaquer aux plus pénibles fonctions de son ministère.

Nommé en 1715 à la supériorité du collège de Marseille qu'il n'avait pas quitté depuis son institution, le P. Gautier se fit généralement aimer et estimer de tout le monde. M. de Belsunce, évêque de cette ville, avait tant d'estime pour lui, qu'il le regardait comme l'ange de l'apocalypse, dans les premiers temps de son épiscopat. Mais les événements survenus à l'occasion de la Bulle unigenitus firent perdre à ce zélé missionnaire les bonnes grâces du prélat sans qu'il y eût donné lieu ..... (sic) car, depuis les affaires présentes qui divisent l'Eglise de France, lui écrivait le P. Gautier dans sa lettre du 2 Xbre 1718, je n'ai jamais cessé de gémir devant Dieu de cette division et de demander au Dieu de vérité et de charité d'éclairer les esprits et de réunir les cœurs. Au gémissement intérieur et à la prière, j'ai toujours joint un respectueux et profond silence sur les matières qui font le sujet des contestations. J'ai toujours inspiré aux autres le même gémissement, le même silence et le même respect, tant pour le souverain pontife, comme chef visible de l'Eglise, que pour vous, que tous vos diocésains doivent regarder et respecter comme leur pasteur et le vicaire de Jésus christ à leur égard. J'ai toujours blâmé ceux qui parlaient indiscrètement. Je n'en ai jamais voulu souffrir sous ma conduite. Je n'ai jamais dit à l'oreille que ce que je disais sur le tout. On n'a qu'à interroger ceux qui m'ont entendu, soit en public, soit en particulier, pour savoir si je n'ai pas toujours porté au respect qui est dû aux supérieurs et si je n'ai pas été ennemi déclaré de toute brouillerie. //

Cependant l'évêque de Marseille qui voulait quelque chose de plus que la modération et le silence, révoqua tous les pouvoirs qu'il avait donnés au P. Gautier et à tous les Pères de l'Oratoire de son diocèse et consultant moins la bonté de son coeur et la droiture de ses intentions que le zèle échauffé des personnes qui l'entouraient, il employa contre eux des voies de rigueur que le Parlement d'Aix se crut obligé d'arrêter par son autorité.

Ces mêmes prêtres, ayant été accusés depuis d'avoir seuls lâché le pied dans les malheureux temps de la contagion qui affligea Marseille en 1720, les magistrats et les médecins leur donnèrent les attestations les plus authentiques et les plus favorables. On voit par ces attestations et par les écrits qu'on opposa aux calomnies qu'on avait répandues contre eux dans tout le royaume et que le P. Vanière n'a pas craint de rejeter et d'amplifier dans son Praedium rusticum que, quoique M. de Belzunce eut refusé de les employer, ils n'avaient point laissé de donner aux pestiférés de leur quartier tous les secours spirituels et temporels qui dépendaient d'eux. Le P. Gautier, leur supérieur, dit M. Bertrand dans sa relation historique de la peste de Marseille, page 195, avait donné des preuves trop marquées de son zèle pour le salut des âmes pour en manquer dans cette occasion. En effet, animé de cette charité vive qu'il avait fait paraître dans les missions auxquelles il s'était dévoué depuis longtemps et qui étaient toujours signalées par des conversions éclatantes, il allait dans les maisons infectées consoler les malades, ranimer leur courage et inspirer des sentiments de piété à ceux à qui il ne pouvait pas communiquer la vertu des sacrements. J'ai reçu moi-même de ces visites consolantes dans mes maladies." Enfin ce charitable supérieur, frappé à son tour de la peste, en devint lui-même la victime avec quelques de ses confrères qui avaient suivi son exemple. Il mourut le 11 septembre 1720, emportant l'estime et la vénération qui étaient dues à sa piété et à son zèle.

M. Laurensi rapporte dans son histoire de Castellane, une anecdote qui fait également honneur au P. Gautier et à l'Oratoire. Le père de ce pieux missionnaire, se voyant avancé en âge et réduit à une extrême pauvreté, proposa à son fils de venir travailler dans une paroisse pour l'aider dans ses besoins. Mais le régime de la Congrégation, dont il était membre, ne voulut point se priver des services d'un sujet si méritant et si utile et se chargea d'acquitter envers le sieur Gautier tous les devoirs que la nature imposait à son fils en lui accordant une pension très suffisante le reste de ses jours.

Quoiqu'il se soit écoulé 65 ans depuis la mort du P. Gautier, sa mémoire est encore en bénédiction à Marseille et dans plusieurs villes et villages de sa province. Son esprit et son coeur sont peints au naturel dans les admirables cantiques qu'il avait composés en français et en provençal sur l'air des chansons profanes qui avaient cours de son temps et dont il s'était servi avec fruit dans les missions.

Ces cantiques étant fort goûtés et chacun désirant d'en avoir des copies, on en fit part au public dans un petit volume qui parut pour la première fois en 1711, puis en 1712 et 1716 avec l'approbation de M. l'évêque de Marseille. Mais, après la mort de l'auteur, le P. Guilhier, son confrère, voyant qu'on en avait donné des éditions infidèles, en fit un recueil exact auquel il ajouta plusieurs pièces qui n'avaient pas encore vu le jour et le publia sous le titre de

Cantiques spirituels à l'usage des missions, en langue vulgaire; nouvelle édition, augmentée et rétablie sur l'original à Avignon, chez Labaye, 1735, in 12 de plus de 400 pages, après lesquelles on a mis les airs de ces cantiques notés en musique.

On y admire, dit M. Laurensi, une théologie saine et profonde, une piété tendre et solide, un goût de poésie qui enchérit sur celle des plus célèbres poètes provençaux. Son cantique contre la danse vaut un traité entier sur cette matière. Il le composa contre un de ses compatriotes qui avait fait une chanson en faveur de ce divertissement profane. Il l'attaqua avec tant de force, il lui donna un si grand ridicule que cette production, quoique ingénieuse et favorable à la morale relâchée, tomba dans le décri et son auteur confus se trouva réduit au plus honteux silence. Il n'y a point de ville, ni de village en Provence où ces cantiques ne soient connus et l'on n'en chante guère d'autres dans les catéchismes et les missions qui se font dans les paroisses ..."

Nécrologe des plus célèbres défenseurs, 1760 T. II. p. 62 =

Le R. P. Gautier, prêtre de l'Oratoire, supérieur de la maison de l'Oratoire de Marseille, était un célèbre missionnaire, qui fit un bien immense dans ce pays par son talent pour la conduite des âmes et ses excellentes prédications. La vie de cet homme vraiment apostolique fut un sacrifice continuel de pénitence et sa mort un martyre de charité. M. de Belsunce, évêque de Marseille, l'estimait fort à cause de son mérite; mais, dès qu'il eut appelé de la Bulle, il ne le regarda plus que comme un hypocrite et un scélérat. Comme il avait du goût pour la poésie, il consacra son talent à composer de très beaux cantiques pour les Missions. Il mourut à Marseille de la maladie contagieuse qu'il gagna en assistant les pestiférés au mois de septembre 1720. (Les lettres 61 et 77 de M. de Sénez.)

Dorsanne Journal, 2e édition, 1756

T. II p 60

L'Evêque de Toulon était en conflit avec le Parlement d'Aix et on attendait à Paris avec grande impatience

l'arrêt de ce Parlement. On le reçut à Paris le 30 mai 1716 et on y vit avec qq. sorte de satisfaction qu'il joignait l'évêque de Marseille Belzunce à celui de Toulon, de la Tour du Pin. Comme cet arrêté a été imprimé avec le plaidoyer de Mr. l'Avocat général, je n'en dirai rien. Belsunce s'en plaignit à plusieurs de ses amis, il en écrivit même à Noailles pour se justifier de la conduite qu'on lui attribuait et on voyait dans ses lettres que ce qui l'affligeait davantage était qu'on l'associât à Mr. de Toulon. Cette compagnie lui paraissait une injure qui le piquait au vif. Mr. l'archevêque d'Aix, Vintimille en écrivit aussi à Noailles pour lui demander sa protection contre le Parlement d'Aix, prétendant que l'épiscopat y était indignement traité, en taxant un mandement de témeraire et de séditieux

La Faculté de théologie de Paris se trouva traitée si honorablement dans le plaidoyer de Mr. l'avocat général Gaufridi et si bien vengée de la déclaration et du mandement de Mr. de Toulon qu'elle se crut obligée d'en marquer sa reconnaissance au Parlement par une lettre latine et au premier président et à l'Avocat général par une lettre en français. Ces 2 lettres furent lues dans une assemblée extraordinaire qui se tint le samedi 13 juin.

T. II. p. 583 =

Le même jour 5 X 1718, les Pères de l'Oratoire de Marseille et les 10 appelants de la même ville présentèrent leur requête au Parlement d'Aix pour avoir un arrêté semblable. L'évêque s'était vanté de les excommunier le 8 Xbre; mais l'arrêt lui fut signifié le 7 au soir. Dans le même temps, Belsunce fit une ordonnance contre les Pères de l'Oratoire, dont le professeur de philosophie avait enseigné le sentiment de Durand sur l'essence de la matière et par rapport à la transsubstantiation. Le supérieur, le P. Gautier écrivit à l'évêque une lettre très respectueuse et le Prélat lui répondit par une seconde censure fort vive de sa lettre.

Ce Père, fort estimé dans toute la province, se pourvut au Parlement qui tout d'une voix supprima le mandement de l'évêque, prit les Pères de l'Oratoire sous la protection de la Cour, ordonna la saisie du Temporel de l'Evêché et que l'official et le promoteur seraient assignés pour être ouïs. Cet arrêt est du 16 janvier 1719.

T. II p 589 =

Le 2 janvier 1719 au Parlement d'Aix l'évêque de Marseille fut plus maltraité; il fit un mandement contre quelques propositions avancées par le P. Gautier de l'Oratoire. (Et cela s'arrête là)

Bougerel = Le Parnasse provençal, édition et notes de Camille Chabaneau, Paris, Maisonneuve, 1888, p. 47

« On s'étonne, dit M. Chabaneau, que le P. Bougerel n'ait fait que nommer en passant, le P. Gautier et qu'il n'ait rien dit des autres Pères de l'Oratoire, auteurs des Cansous spirituelos, dont on a composé, avec celles de ce dernier, les recueils mentionnés dans Bory, sous les Numéros 1848, 1849, 1850. Dans son grand ouvrage, il doit y avoir une notice sur le P. Gautier (la même vraisemblablement qui est en tête (de la main du P. Bougerel lui-même) du mss. 24 du catalogue Bory, page 300) et c'est probablement celle-là même qu'Achard a insérée, avec quelques modifications ou additions, dans son Dictionnaire de la Provence, où elle est suivie de ces mots entre parenthèses : Article du P. B... prêtre de l'oratoire.

On y voit que le P. Gautier, né à Digne en 1662, mourut de la peste, à Marseille le 11 sept. 1720. En voici un extrait : « Son esprit et son cœur sont peints au naturel dans les admirables cantiques qu'il avait composés en français et en provençal, sur l'air des chansons profanes qui avaient cours de son temps et dont il s'était servi avec fruit dans ses missions. » ... On y admire, dit M. Laurens, (dans son Histoire de Castellane ?) une théologie saine et profonde, une piété tendre et solide, un goût de poésie qui enchérit sur celle des plus célèbres poètes provençaux. Son cantique contre la danse vaut un traité entier sur cette matière. ... Il n'y a point de ville ni de village en Provence où ces cantiques ne soient connus et l'on n'en chante guère d'autres dans les catéchismes et les missions qui se font dans les paroisses. »

La Croix du 3 mai 1946

Le chant catéchistique dans l'ancienne France

« Rien n'a été donné de plus sublime à l'Eglise, dans ses commencements, que de pouvoir proclamer la Bonne Nouvelle dans la langue de tous les croyants, afin que fût levée la sentence qu'avait jadis méritée l'érection de la tour et que la variété des langues loin de mettre obstacle à l'édification de l'Eglise, accrût, au contraire, son unité. »

Cette exaltation du miracle des langues par une Préface, pour le jour de la Pentecôte, conservée par le Sacramentaire Léonien, fournit l'une des meilleures explications du succès qu'avait eu, dans notre ancienne France, un ouvrage intitulé : *Cantiques spirituels à l'usage des missions de Provence en langue vulgaire.*

Ces cantiques — 102 en provençal, suivis de 40 en français, — ont pour auteur le R. P. Gautier, de l'Oratoire. Ils sont inclus en un recueil édité en 1735, chez Jean Mossy, imprimeur du roi, de la marine et libraire du Parc, à Marseille.

Guyon Crochans, docteur agrégé en sainte théologie, et F. Gabriel Astier, religieux Augustin, docteur agrégé dans la Faculté de théologie, donnent en ces termes leur approbation : « Nous avons lu les cantiques spirituels pour les missions de Provence. Cet ouvrage n'a rien contre la foi ni contre les bonnes mœurs. Il est plein d'esprit et d'onction. Il ne peut être que très édifiant pour les peuples et capable d'exciter en eux les véritables sentiments de religion, dont l'auteur a été si vivement pénétré pendant sa vie. »

Plusieurs cantiques du P. Gautier peuvent être rangés au nombre de ces chants catéchistiques, susceptibles d'éveiller cette résonance d'âme à laquelle faisait allusion un article sur la pédagogie de l'instruction religieuse, paru dans *la Croix* du 19 décembre 1945.

Voici, par exemple, le début du cantique 9 — qui comprend treize strophes, — et sa traduction, telle qu'elle peut en être proposée :

De la Pastoureleto) :

ABRÉGÉ DE LA CROYANCE (sur l'air

Ecoute, âme dévote,
Une belle instruction
Qui en peu de mots dénote
Toute la religion :
Il y a trois Personnes en un seul Dieu,
La foi nous le déclare ;
Le Père est Dieu, comme aussi son Fils,
Le Saint-Esprit encore.

Les premiers vers du cantique 26 expliquent à quoi sert la Confirmation:

INSTRUCTIONS SUR LE SACREMENT DE CONFIRMATION (sur l'air : *Je vous salue, Marie*) :

A quoi sert la Confirmation ?
Lorsqu'un homme est lavé dans l'eau
[du Baptême,
Et qu'il n'est pas oint du Saint
[Chrême,
Il n'est que comme un petit enfant ;
Il est faible, il est imparfait, bien
[qu'il soit déjà juste.
Mais lorsqu'il est confirmé, il devient
Fort et robuste,
Et semblable à un homme fait.
La vie d'un chrétien sur terre
Est un continuel combat.
Dans les fonds baptismaux l'eau le
[purifie,
Dans la Confirmation l'huile le for-
[tifie,
Et le rend un parfait soldat.

L'on remarque au troisième cantique cette paraphrase du *Pater*, qui fait songer aux hymnes religieuses des troubadours et dont nous donnons la première strophe (sur l'air : *Vous saludi Mario*) :

LE « PATER »

Notre Père, qu'au ciel les saints anges
[adorent ;
Que tous les hommes vous honorent,
Que votre nom soit respecté,
Que votre règne arrive et partout
[s'établisse ;
Que sur terre, comme au ciel, tout le
[monde obéisse ;
A votre sainte volonté...

Et, tout au début du cantique 79, ces explications attentives à ces saintes chronologies auxquelles, d'instinct, les poètes et les peuples trouvent appui pour leur « remontée » religieuse :

SUR L'EUCHARISTIE ET LES DISPOSITIONS A LA COMMUNION (sur l'air : *Cher ami, que mon âme est ravie*) :

Sur le soir de la dernière Cène,
Jésus-Christ prend et bénit le pain,
Il le partage et de sa propre main,
De ses serviteurs nourrit une douzaine:
Il devait les quitter le lendemain,
Il leur laisse son corps, pour les tirer
[de la peine ;
Je ne vois rien, mais je ne le crois
[pas moins ;
La foi m'élève au-dessus de mes sens.

Il arrive au P. Gautier de se laisser aller à des mouvements d'humeur. C'est alors que, tout comme les précurseurs du Félibrige — Bénédit notamment — et le grand Mistral, il fait preuve de cet esprit provençal qui, d'un tour inimitable, remet choses et gens à leur place.

Ecoutons-le ridiculiser et blâmer, au cantique 84, les filles du monde, dont le luxe est excessif :

Votre tête, en forme d'aigrette,
Ou d'un pavillon arborée,
A tout l'air d'une girouette
Que le vent prend et fait tourner.
Quand vous portez vos pavois,
D'un air si gai, si content,
Un vaisseau, ses voiles enflées,
Sûrement ne cueille pas plus de vent.

Le fard est la preuve évidente
Que vous donnez de votre laideur ;

Avec la manière immodeste
Que dans l'église vous avez,
En tournant les yeux et la tête,
Dites-nous pourquoi vous y venez ?
Lorsque vous entrez la tête levée,
D'un œil fier, d'un pas mesuré,
L'on dirait que vous faites l'entrée
Au bal ou bien à l'Opéra.
Vous vous placez en forme d'idole,
Sur un banc, d'un air bien fatal ;
Plus d'un cœur à vous s'immole,
Vous élevez autel contre autel.
De votre excessive parure,
Et de tant d'habits différents,
De tant de faste et de dorure,
Coule le sang des pauvres gens

Voilà ce qu'un ancien missionnaire de Provence, approuvé par ses supérieurs hiérarchiques, non seulement disait, mais encore faisait chanter aux populations de nos villes et campagnes !

*

Y a-t-il, comme le soutient Origène, une vertu secrète, non dans la simple désignation des choses, mais dans certaines qualités inhérentes aux mots ?

La réponse ne saurait être aisée. Constatons simplement que la portée du miracle des langues n'avait pas échappé à ce maître du chant catéchistique en provençal, qu'était le P. Gautier. Ce miracle, le poète Mistral en avait, lui aussi, saisi la signification : « Le jour de Pentecôte, les douze pêcheurs étaient dans une salle où ils priaient Dieu ensemble. Soudain, le vacarme d'une tempête ébranla la maison, et l'on vit des langues de feu flamboyer sur le front des douze apôtres, et ceux-ci, tout de suite, remplis de l'Esprit-Saint, commencèrent chacun à parler diverses langues, et, sortant de la maison, ils allèrent dans la foule, *et à tout pauvre venant ils parlaient la même langue que la sienne...* » (Extrait d'un discours de Mistral prononcé à Montpellier en 1878.)

Le dicton populaire est toujours vrai : « Qui langue a, à Rome va. »

GEORGES BAUSSY.

Cantiques spirituels à l'usage des missions des prêtres séculiers

Marseille 1783 in 12

en français et en provençal

Cantiques spirituels sur différents sujets de la doctrine et de la morale chrétienne (par l'abbé Gouyet, le P. Boyer de l'Oratoire, l'abbé Molinier, l'abbé de Fourquevaulx etc) avec la musique

Paris Lottin 1728 3 recueils ou parties en 1 vol in 12

P. Gautier

Cantiques spirituels, à l'usage des Missions de Provence, en langue vulgaire par le R.P. Gautier, prêtre de la Cong. de l'Oratoire

Nouvelle édition, augmentée et rétablie sur l'original

Marseille, chez Mossy, 1780

avec l'imprimatur du Vicaire Général Brun et de l'Inquisiteur Mabil

in 12 de (2 ffnn) – 423 pages

(à partir de la page 311, les cantiques sont en français)

6797 **GAUTIER** (R. P.). Cantiques spirituels à l'usage des missions de Provence en langue vulgaire. Nouv. édit. *A Marseille, chez Jean Mossy*, 1780, in-12, rel. maroq. rouge, dent. int., tr. dor. 100 fr.

Recueil de cantiques en langue provençale.

31

R. P. BOUGEREL

Biblioth. Orat. T 2, p 118

Ms. de Montpellier

N° de la notice : 31

Jean Jacques Gautier.

naquit à Digne en Provence le 22 janvier 1662 de Jean André Gautier, maître chirurgien et de Suzanne Debout. Il commença ses études à Castellanne où son père s'était retiré, les continua à Draguignan chez les ~~dominicains~~ Bernardines, ensuite à Toulon chez les prêtres de l'Oratoire, où il eut pour professeur de philosophie le P. Charles Reyneau, si célèbre par sa profonde connaissance des mathématiques et l'un des membres de l'académie royale des sciences dont nous parlerons. Le jeune Gautier entra dans l'Oratoire à Dijo le 4 Nov. 1686, âgé de 24 ans. Il fut envoyé à Marseille où il enseigna 4 ans les humanités. Quelque talent qu'il eût pour réussir, il ne fut se plaire à des études qui n'avaient pas pour lui les attraits des livres saints. Il fut ordonné prêtre en 1690. Il se livra alors absolument au ministère de la parole. On trouvait en lui un zèle ardent réglé par la science, une charité immense pour le prochain, une éloquence vive et animée, une vie exemplaire et édifiante et une connaissance parfaite de la religion.

Il annonça la parole de Dieu avec cette sainte hardiesse qui sied si bien à un ministre du seigneur. Il a prêché les vérités de la religion avec tant de force et d'autorité que ses sermons ont toujours été suivis de conversions solides et éclatantes. Il n'était pas moins admirable dans ses grands catéchismes, où unissant l'agrément à l'instruction, il développait avec une netteté et une facilité merveilleuses tous les devoirs de chaque état. On ne se lassait point de l'écouter lorsqu'il instruisait les habitants de la campagne. Là, sous des paroles à leur portée, il leur inculquait les vérités de la religion, il se proportionnait à leur génie, parlait leur langage. Ce qu'il avait commencé dans la chaire, il l'achevait au tribunal de la pénitence. Il prêcha à Lyon, Dijo, Arles, Montpellier, Grenoble, Toulon, Fréjus, Riez, Montbrison. etc. Il donna aussi quelques sermons à Paris où il eut pour admirateurs les plus habiles ministres. On peut dire néanmoins que c'est à Marseille où la portion du champ qu'il devait cultiver lui avait été assignée, qu'il a mieux fait connaître ses grands talents. Pendant près de 30 ans on l'a vu et dans cette ville et dans son vaste territoire ou faire des missions, ou prêcher des avents, des carêmes ou des sermons détachés, toujours avec un égal succès

Il se proportionnait avec une adresse merveilleuse à la portée de ses auditeurs : les églises étaient trop petites pour contenir le peuple qui courait après lui : c'était l'apôtre de Marseille. Il fut recherché avec empressement par plusieurs grands prélats, tels que le cardinal de Camus, Mgr de Cosnac, et Mg. de Vintimille, arch. d'Aix, Fleury évêque de Fréjus, Mailly arch. d'Arles, Desmaretz évêque de Riez, de Chalucet, évêque de Toulon, Colbert év. de Montpellier, Soanen év. de Senez. etc.

A la fin de ses jours, il fut fait supérieur de la maison de Marseille. Il a rempli cet emploi 4 ans. Il a témoigné dans cet emploi une sagesse, une charité et une vigilance dignes d'être proposés à tous les supérieurs ecclésiastiques.

Dieu ayant affligé la ville de Marseille de la peste, il fit paraître son zèle, sa charité d'une manière extraordinaire. Comme il ne connaissait aucun péril, lorsqu'il s'agissait de servir son prochain, il allait dans les rues consoler les malades, il entrait dans les maisons attaquées pour encourager les pestiférés et leur inspirer des sentiments de piété. L'affreux spectacle des rues couvertes de morts et de mourants ne faisait que l'animer davantage. Je n'entrerai point ici dans un détail que j'ai donné ailleurs. J'ajouterai seulement que ce martyr de la charité fut attaqué à son tour le 5 7bre, que le 8, jour de la Vierge, il dit sa messe, qu'il donna sur les 10 heures l'extrême onction à un prêtre attaqué de peste, que le 9 au soir il fut obligé de se mettre au lit ; qu'il se confessa le 11, et qu'il mourut dans le délire à 9 heures du soir le 11 7bre 1720. Il n'était âgé que de 57 ans 7 mois et 20 jours. Il fut fait visiteur dans l'assemblée de l'oratoire, quoique absent ; mais il était déjà mort. C'est ainsi qu'il termina une vie très édifiante par une plus glorieuse mort. C'était un de ces génies propres à tout. Il était généralement aimé et estimé. Ses grands talents pour la chaire, son amour pour les pauvres, sa vie édifiante et consacrée aux bonnes œuvres, son grand talent pour la poésie qu'il n'employait que pour l'édification publique, le rendaient également recommandable à tous, aimable d'ailleurs et facile dans le commerce de la vie. Il avait été écouté pendant sa vie comme un apôtre. Il est regardé après sa mort comme un martyr.

Ouvrages :

I. Cantiques spirituels à l'usage des missions en langue provençale. Nouvelle édition augmentée et rétablie sur l'original. Les cantiques ont été imprimés séparément par cahiers pendant la vie

de l'auteur à Marseille, approuvés par Mrs de Vintimille, du Luc et de Belzunce. On en fit une édition à Avignon en 1734, mais si pleine de fautes, si mal imprimée et mêlée de plusieurs autres cantiques de plusieurs autres auteurs qui ne valaient pas ceux du P. Gautier. Il s'en fit une 2e édition dans la même ville, l'année d'après, chez Fortunat l'Abbaye 1735, in 12. Le volume est de près de 500 pages.

Ingénieux à insinuer les vérités les plus sublimes, il les enveloppait sous les agréments de la poésie pour les graver plus profondément dans les cœurs. On trouve dans ces cantiques également à s'édifier et à s'instruire. Il ajoute beaucoup de sublimité avec beaucoup de simplicité. On y trouve un naturel admirable, une poésie facile qui coule de source. On peut comparer plusieurs de ses cantiques aux plus belles odes françaises dont les meilleurs poètes se feraient honneur.

II. Réponse des Pères de l'Oratoire de Marseille aux calomnies qu'on répandait contre eux dans cette ville avec la lettre du P. Gautier leur supérieure, écrite à M. l'évêque de Marseille (Henri François de Belzunce au sujet de leur appel. Marseille Boy 1718 in 12.

C'est l'apologie que le P. Gautier composa des prêtres de l'Oratoire, accusés par le prélat, les jésuites et les moines de changer les paroles de la consécration. Je fus m'informer chez le libraire, tant que dura l'impression de cette pièce qui fit tout l'effet qu'on en attendait.

M. M. 607, 3e catalogue, N. 642 =

Jean Jacques Gauthier, de Digne, entré à Aix en 1686, prêtre, mort en 1720.

Listes des assemblées =

1696	Marseille	
1699	"	
1702	"	
1705	"	
1708	"	
1711	"	
1714	"	
1717	"	Supérieur
1720	"	"

Nécrologe =

Mort de peste le 11 sept. 1720 à Marseille où il était supérieur. Il avait contracté le mal contagieux dans les exercices continuels de charité envers les pauvres pestiférés. La dernière assemblée donna des marques publiques de l'estime qu'elle faisait de sa grande piété, de sa prudence et de son zèle pour la régularité en le choisissant, quoique absent, pour être visiteur.

LA VIE ET LES ARTS LITVRGIQVES

4e Année N° 41 Mai 1918

NOS CANTIQUES POPULAIRES

D'où ils viennent

Ce qu'ils sont ; ce qu'ils pourraient être (1)

Eminence,

Mesdames, Messieurs,

Le sujet que j'ai l'honneur d'aborder devant vous semble, à première vue, étranger au programme de votre association, qui consacre son activité à promouvoir le progrès et la diffusion des arts liturgiques. Qu'est-ce, en effet, que le cantique, sinon un chant non liturgique, dont l'usage est ordinairement prohibé au cours des fonctions officielles de l'Eglise ? Pourtant, vous n'avez pas cru pouvoir vous désintéresser du cantique français ; et c'est à bon droit. Si les textes liturgiques ne peuvent suffire à tous les besoins de la vie chrétienne collective, si, par exemple, leur emploi exclusif ne saurait être conseillé dans les catéchismes et dans les réunions populaires, il faut du moins que l'esprit de la liturgie préside à toutes les manifestations de la piété catholique, car on prie comme l'on croit, et l'on croit comme l'on prie, et l'esprit liturgique c'est l'esprit catholique lui-même, dans son essence la plus authentique.

D'où viennent nos cantiques, ce qu'ils sont, ce qu'ils pourraient être, autrement dit : quelles sont les origines des textes et des airs,

(1) Cette conférence a été prononcée le 19 février 1918, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à l'occasion de la réunion des *Amis de l'Art liturgique*, présidée par S. E. le Cardinal Amette. Elle était précédée d'une exécution de cantiques populaires anciens et nouveaux, par la Société des « Chœurs de Saint-Hippolyte ». Cette société a été fondée en 1916, sous la présidence de Madame André Michelin, pour aider à la célébration des Offices liturgiques dans la nouvelle paroisse de Saint-Hippolyte, 27, Avenue de Choisy, Paris (XIIIe arrt.)

quelle en est la valeur religieuse et artistique, dans quelle mesure et par quels moyens cette valeur pourrait-elle être accrue, tel est le propos et la division de cette causerie, dont l'intention générale est avant tout positive et pratique ; on souhaiterait, en effet, apporter une modeste contribution au service de la grande cause de l'apostolat populaire, de l'éducation religieuse du peuple, à qui, nous le savons tous, Eminence, revient la première place dans l'ordre de vos préoccupations, comme dans l'ordre de vos efforts.

Nos manuels procèdent tous, par dérivation directe ou indirecte, d'un ouvrage paru en plusieurs éditions, de 1765 à 1774, et intitulé : « *Opuscules sacrés et lyriques*, ou cantiques sur différents sujets de piété, divisés en deux parties, à l'usage des catéchismes de la paroisse de Saint-Sulpice ; ouvrage qui peut servir dans toutes les paroisses, les familles, les écoles chrétiennes, les Missions, les Retraites, les Communautés religieuses, les pensions, etc... » (1)

Le principal auteur de cette publication — qui a fait époque — est Henri-François Simon de Doncourt, né à Bourmont, en Lorraine, le 14 janvier 1741, qui entra dans la communauté des Prêtres de la Paroisse de Saint-Sulpice et mourut à Paris en 1783, homme d'une grande intelligence et d'une vaste culture, à qui l'on doit d'importants travaux d'archives, concernant surtout la paroisse de Saint-Sulpice, où il exerça son ministère sacerdotal.

En tête du troisième volume de son édition complète, avec les airs notés, M. de Doncourt a placé une préface assez étendue, dans laquelle il dénombre les matériaux qu'il a eus à sa disposition et expose les principes qui l'ont guidé dans l'utilisation de ses sources. Rien n'est plus instructif que ce travail ; il y a fort peu à y ajouter, pour retracer dans ses grandes lignes l'histoire du cantique français, depuis les origines jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Les origines du cantique français

Le premier des recueils de cantiques français connus date de 1586. Il est intitulé « Les cantiques du sieur de Maisonfleur, gentilhomme françois ; œuvre excellent et plein de piété, auquel de nouveau ont été adjoints en cette dernière édition plusieurs opuscules spirituels, recueillis de divers auteurs » (Paris, Guillaume Auvray). Il contient des poésies de Remi Belleau, Joachim du Bellay, Ronsard, Philippe des Portes. Rien ne permet de décider si ces cantiques étaient chantés ou non. Quelques-uns sont fort beaux, telle cette paraphrase du *Libera*, due à Philippe des Portes, évêque de Séez, si légèrement traité par Boileau dans son Art poétique. En voici les deux premières strophes :

(1) A Paris, chez Nicolas Crapart, libraire, rue de Vaugirard, près la place Saint-Michel, (et à la porte de l'Eglise de Saint-Sulpice, près du Sanctuaire).

Délivre-moi, Seigneur, de la mort éternelle
Et regarde en pitié mon âme criminelle,
Languissante, étonnée, et tremblante d'effroi ;
Cache-la sous ton aile au jour épouvantable,
Quand la terre et les cieux s'enfuiront devant toi
En te voyant si grand, si saint, si redoutable.

Tu paraîtras alors en ta majesté sainte,
Pour juger ce grand Tout, qui frémira de crainte,
En le renouvellant par tes feux allumés.
Jour cruel, jour de deuil, de troubles, de misères,
De clameurs, de sanglots, de soupirs enflammés,
De grincements de dents, et de larmes amères.

Nous préférons aujourd'hui ce lyrisme grandiose, mais incontestablement sincère, aux mythologies apprêtées et amphigouriques de l' « Ode sur la prise de Namur. »

On imaginerait volontiers que la nécessité de lutter contre les psaumes protestants aurait conduit les catholiques à créer une abondante collection de chants français pour propager ou maintenir la vraie foi dans les milieux populaires. Il n'en est rien, cependant. Pour citer un exemple célèbre et postérieur d'une dizaine d'années seulement au recueil de Maisonfleur, il ne semble pas que saint François de Sales ait usé du cantique français comme moyen d'apostolat dans ses missions fameuses du Chablais et du Faucigny. Les chants latins de la Messe et des Vêpres étaient alors fort populaires dans la catholicité ; le sens général en était suffisamment compris pour qu'ils pussent servir de véhicule aux pensées de la foi, même parmi les illettrés. Un détail nous permettra de mesurer l'étendue de l'attachement du populaire au latin d'Eglise. Dans le royaume de Saxe, entièrement conquis au protestantisme dès le milieu du XVIe siècle, l'usage du Kyrie et des autres chants communs s'est conservé dans les temples luthériens jusqu'à la fin du XVIIIe.

Les cantiques français qui nous sont parvenus, datés de la première partie du XVIIe siècle, ne sont à aucun degré populaires. Ils ont été composés pour les couvents et d'ordinaire dans les couvents, à titre d'aide-mémoire pour graver dans l'esprit des religieuses les principes de la vie ascétique et mystique. Ces cantiques se chantaient sur des airs profanes, sans doute à l'heure des récréations. Voici quelques échantillons de ce genre, dont la tradition, à en juger par certaines publications récentes, s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Médecine spirituelle pour la mélancholie et autres maladies intérieures, par le P. Surin, célèbre religieux de la Compagnie de Jésus (1)

(1) Cantiques spirituels de l'amour divin pour l'instruction et consolation des âmes dévotes, composés par un Père de la Compagnie de Jésus [le Père Surin] édition-revue, corrigée et augmentée de plusieurs cantiques (dont plusieurs du P. Martial de Brie, capucin) appropriés aux trois vies purgative, illuminative et unitive (éd. de 1677).

Sur l'air : *O doux printemps.*

Prenez beaucoup d'humilité,
N'épargnez pas la charité,
Non plus que la vraie confiance.
Il faut peu de société,
Quantité de bonne espérance,
Trois scrupules de gayeté.

Un petit grain de pure foi
Qui soit simple et de bon aloi,
Un carteron de tempérance,
Douze onces de dévotion,
Avec autant de patience
Et de mortification.

Une livre de piété,
Le mesme poids de pureté,
Et gueres moins d'indifférence ;
Un manipule de raison,
Trente dragmes de sapience
Et du moins autant d'oraison.

Cantique d'une âme qui ne veut plus étudier que l'amour de N.-S. J.-C., dont elle compose une conjugaison spirituelle.

Sur l'air : *Contre mon gré.*

L'INDICATIF AU TEMPS PRÉSENT.
Commençant par le verbe actif,
Le présent de l'indicatif,
Me fait rentrer dedans moy-mesme
Cherchant si véritablement
Amo te Jesu, je vous ayme,
Et d'où m'en vient l'empêchement.

LE PRÉTÉRIT PARFAIT.
Mais le regret du prétérit
Me fait crier le cœur contrit
Avecque mon bienheureux Père,
Heu sero te amavi,
Source de la beauté première,
Sed in te solum speravi.

Cantique où il est parlé des déclinaisons spirituelles propres à fortifier l'âme dans l'amour de Notre-Seigneur.

Nominatif : Jésus mon roi.
Génitif : Je suis son ouvrage.
Au datif : Il se donne à moi.
Accusatif : C'est mon partage.

Vocatif : Je l'invoquerai.
Ablatif : Par lui tout seray.

De la première déclinaison
Nous passerons à la seconde,
Elle aura pour terminaison
Qu'il faut oublier tout le monde.
Que notre cœur et notre esprit
Soient possédés de Jésus-Christ.

Cette littérature, fort considérable, est essentiellement technique et savante. Elle n'est aucunement destinée à l'enseignement du peuple, non plus que les magnifiques traductions que Corneille et Racine ont données, en leur temps, des hymnes de l'Eglise, de quelques psaumes, ou de l'Imitation de Jésus-Christ.

Les premiers recueils populaires

C'est vers 1640 que s'organise l'admirable mouvement d'évangélisation des masses, auquel saint Vincent de Paul et M. Olier à Paris, en province le vénérable Eudes et tant d'autres justement honorés, donnèrent une impulsion si remarquable. Un peu plus tard l'épiscopat français s'associe à cette grande œuvre de régénération chrétienne. On ne saurait oublier que Bossuet et Fénelon, ces deux génies hors de pair, déployaient dans leurs diocèses des talents de missionnaires et de catéchistes dont la postérité n'a pas tiré, peut-être, tout le profit désirable. On s'aperçoit alors qu'une grande partie de la population urbaine et rurale, minée par le protestantisme et le jansénisme, victime de la propagande libertine qui s'exerçait déjà avec une regrettable intensité, croupissait dans une ignorance religieuse presque absolue, accompagnée d'une profonde immoralité. Les constatations que M. Olier était amené à faire pour la paroisse de Saint-Sulpice n'étaient pas beaucoup moins décourageantes que celles auxquelles nous sommes aujourd'hui condamnés dans nos faubourgs parisiens. Le grand mérite de ces hommes apostoliques fut de n'avoir pas désespéré. Ce sera, s'il plaît à Dieu, le nôtre.

Les chansons d'alors étaient aussi inconvenantes que celles d'aujourd'hui, avec plus de crudité dans les termes. On entreprit d'y substituer — sur les mêmes airs — des cantiques pieux à l'usage des personnes de condition modeste.

Voici, par exemple, un cantique « *qui explique le bonheur des servantes et ce qu'elles doivent faire pour se sanctifier dans leur état* ».

(Sur le chant des *Feuillantines*).

En nettoyant les habits
Noirs ou gris,
De drap, de serge ou tabis,

Je mets toutes mes études
A règler mes habitudes.

Si dans notre pot je mets
Des navets
De l'oseille ou des pannets,
Lorsque j'en ôte l'ordure
Je songe à me rendre pure.

Le balai et le sablon,
Le savon
La vergette et le torchon,
Me donnent la sainte envie
De purifier ma vie.

Pour ne me pas ennuyer
Ni tanner,
Je tâche à me récréer
En chantant quelque cantique
Salutaire et catholique...

La « parodie » qui adopte presque toutes les paroles d'un chant profane en changeant seulement le sujet de la phrase principale est le modèle achevé de ce genre.

En voici une du XVIIIe siècle sur l'air : *L'Amour est à craindre*. L'auteur s'est contenté de changer le dernier vers, et partout ailleurs de substituer : *le monde* à *l'amour*.

Le monde est à craindre,
Il sçait trop bien feindre,
On doit plaindre
Sous ses lois
Et l'esclave et les Rois.

Le monde est à craindre,
Il sçait trop bien feindre,
On doit plaindre
Jusqu'aux cœurs
Comblés de ses faveurs.

Un joug rigoureux,
Suit bientôt ses charmes,
Nos tourments, nos larmes,
Pour lui sont des jeux.

Serments,
Caresse
Et promesse,
Largesse,
Tout flatte, tout charme nos sens,
Mais enfin de cette ivresse,

Quel sera le sort ?
L'éternelle mort !

La plupart des auteurs de cantiques se contentaient de conserver l'air profane sans rien retenir des paroles. Un grave sulpicien, M. Lagedamont (1750) compose un Noël : *Victoire du Sauveur naissant sur les démons* sur l'air : Tin, tin, tin, tin, terlin, tin, tin.

D'un Dieu l'heureuse naissance,
Sauve tout le genre humain,
Satan n'a plus de puissance,
Moquons-nous de ce lutin.
(tin, tin, (*bis*) terlin, tin, tin).

Si de la fatale pomme
Sur nous coule le venin,
L'Eternel pour nous fait homme
Sera notre médecin.
(tin, tin, (*bis*) terlin, tin, tin.

Citons encore, parce qu'elles sont composées sur l'air guilleret : *Tous les Bourgeois de Châtres et ceux de Monthléry*, selon lequel nous chantons maintenant le cantique pompeux : *Le Fils du Roi de gloire est descendu des cieux*, ces strophes dues à une demoiselle de B... (1716) qui, à propos de l'adoration des Mages, fait défiler devant la crèche tous les peuples asiatiques qu'elle peut connaître.

Pourrais-tu t'en défendre
Orgueilleux ottoman ?
Il faut pourtant t'y rendre
Malgré ton Alcoran.
Laisse aussi ton Haram
Sophi, pour les gens lâches
Spaham suivra Tauris, Tephlis
Chantant la hi, la ha, la la,
Avec les Kizilbaches.

Grand Mogol, tes Banianes
Et tes noirs margajats,
Quoique de mœurs prophanes
Plus que tous nos goujats,
Suivront les fiers Rajats,
Tu seras à la tête ;
Le roi de Visapour, Brampour
Celui de Golconda, la la,
Se mettra de la fête.

Ceylan, riche en cannelle,
Pegou, Siam, Tonquin
Et cette isle si belle,
Bornô, Macô, Nanquin,
La Chine et son Pequin
Le grand Kam des Tartares
Allez-y tous, Kanton, Japon,
Cochincine, et Java, la la,
Et tant d'autres Barbares, etc,..

(*Noëls sur les airs les plus nouveaux et sur quelques-uns des plus anciens*, (1716). Cet échantillon bizarre suffira pour représenter dans notre inventaire très rapide toute la série des Noëls, dont les recueils principaux datent de cette époque, tel par exemple : *La grande Bible des Noëls et Noëls ou cantiques nouveaux*, par Pierre

Binard, parisien, 1728. Chacun sait que s'il est des Noëls puérils et un peu grotesques, l'immense majorité est d'une fraîcheur d'inspiration indéniable. Ceux qui ont été conservés dans nos manuels plaisent également aux simples et aux délicats : c'est à eux, principalement, qu'est due l'universelle popularité dont jouissent encore aujourd'hui, parmi les fidèles, la fête de Noël et le grand mystère qu'elle solennise.

Je ne parviens pas à m'expliquer pourquoi la Passion de N. S. avec ses épisodes si dramatiques et si variés, n'a pas inspiré les auteurs de cette époque, si l'on excepte Fénelon qui composa le cantique célèbre : *Au sang qu'un Dieu va répandre*, dont l'expression n'est du reste nullement populaire, sur l'air « Que ne suis-je la fougère ? »

Le mystère de la Résurrection jouit d'une meilleure fortune. Il la doit à l'air *O filii et filiæ* (qu'on rencontre pour la première fois dans un opuscule, édité au Puy en 1683, *Cantiques sur les mystères de la foy et de l'année*). Cet air que M. de Doncourt déclare « aussi ridicule qu'indécente » a bénéficié dès son apparition d'un engouement général, que nous partageons encore. Tout aussitôt on le dota de paroles françaises. Voici d'après l'édition de 1683 quelques traits de l'histoire des pèlerins d'Emmaüs :

Deux disciples, le même soir,
Eurent le bonheur de le voir,
Voici comment tout arriva, Alleluia.
Alleluia (*ter*).

Jésus, d'un port mystérieux
Qui le déguisait à leurs yeux,
Incognito les aborda, Alleluia.

Chers amis, vous devez avoir
Grand sujet de deuil, à vous voir
Dites-moi *qu'est-ce qu'il y a*, Alleluia.

Ceux-cy s'estant tout à loisir
Expliquez de leur déplaisir
Il y mit ainsi le hola, Alleluia.

Amis de trop tardive foy
Ne fallait-il pas, dites-moy,
Que le tout ainsi se passa, Alleluia.

Comme il parlait, ces désolez
Se trouvèrent tous consolez
Sans sçavoir d'où venait cela, Alleluia.

Pour lors Jésus prenant le pain
Et le bénissant de la main,
Il dit : c'est moy, *puis s'éclipsa*, Alleluia.

Mes pèlerins bien estonnez
Se regardant l'un l'autre au nez
Après avoir fait un grand ha ! Alleluia.

Vite allons voir, ne tardons pas
Pierre, André, Jean, Jacques, Thomas,
Ah ! qu'est-ce que Simon dira ? Alleluia.

Tout cela est un peu familier : c'est la religion des *frati capuccini* et du *popolino* italien ; nous ne sommes pas de ceux qui la dédaignent absolument.

Dans son recueil de « Cantiques spirituels » (vers 1730 ?) le sieur Desessarts, diacre de Paris, traite le même sujet, sur le même air, dans un style plus relevé. Quelques fragments du dialogue de Thomas et de Jésus permettront d'en juger.

Thomas : En vain, vous m'assurez si fort
Que mon Maître a vaincu la mort ;
Je suspendrai toujours ma foi
Si je ne vois (*quater*).

Je le croirai ressuscité
Quand j'aurai touché son côté,
Et vu, sur ses pieds et ses mains
Les clous empreints (*quater*).

Jésus : Thomas, si vous ne croyez pas
Que je sois vainqueur du trépas,
Regardez mes mains et mes pieds
Et le croyez (*quater*).

Thomas : J'ai vu Jésus ressuscité
Ses mains, ses pieds et son côté ;
J'irai donc prêcher en tout lieu
Qu'il est mon Dieu (*quater*).

Jésus : Je ferai règner avec moi
Pour récompense de leur foi
Ceux qui fermement l'auront cru
Sans l'avoir vu (*quater*).

Le préfacier de Saint-Sulpice, qui cite ces textes, ne peut contenir son indignation. « Comment a-t-on pu imprimer à Paris, qui est le centre du goût, de pareils cantiques, et comment peut-on les faire chanter encore dans trois ou quatre des plus considérables paroisses de Paris ? »

Il est bien difficile de partager son sentiment. Ces petits vers, faciles et coulants, qui traduisent presque littéralement les paroles évangéliques, nous semblent préférables au cantique de Pâques que nous trouvons dans son recueil et que nous avons, hélas ! conservé dans les nôtres :

Jésus paraît en vainqueur,
Sa bonté, sa douceur.
Est égale (?) à sa grandeur.

laborieusement et péniblement échafaudé sur l'*Air de trompette des Janissaires.*

Dès le début du XVIIIe siècle, plusieurs missionnaires, en Normandie, en Provence, en Lorraine, s'étaient préoccupés de mettre en vers et de faire chanter le catéchisme qu'ils expliquaient aux populations rurales, alors presqu'entièrement illettrées (l'œuvre admirable de J.-B. de la Salle était à peine ébauchée). On a récemment fait connaître le recueil du P. Sandret, jésuite (1716).

Nous possédons un manuel de « cantiques spirituels à l'usage des Retraites, que l'on fait pour tous les ouvriers des rues de Paris à la Toussaint et à Pâques dans plusieurs paroisses de Paris ». Le plus connu, le plus justement célèbre de ces opuscules, est celui du B. Louis-Marie Grignion de Montfort (mort en 1716). Ce n'est pas le lieu de décider si tous les cantiques édités sous son nom, assez longtemps après sa mort, sont bien de lui, ou si, comme l'écrit non sans aigreur M. de Doncourt « l'imprimeur a tort d'avancer que ces cantiques sont composés par M. Grignion de Montfort ; ils sont tous tirés de tous les mauvais Recueils qui ont existé avant lui, sans excepter celui de M. Durand... »

Sur des airs de village ou de vénerie, il résumait les sermons par lesquels il enthousiasmait et convertissait des milliers de paysans vendéens ou bretons, et ces résumés très simples, très instructifs, contribuaient puissamment à fixer et à perpétuer ses enseignements. D'un style presque entièrement dépouillé de métaphores et de figures de mots, ils ont à peine vieilli, et l'on a sujet de regretter qu'un plus grand nombre n'ait pas trouvé place dans nos recueils. La raison en est sans doute qu'ils n'ont été que fort peu connus dans la région parisienne avant 1880.

Citons quelques strophes d'un cantique au Saint Sacrement.

Refrain : Oui, sous l'humble hostie,
J'adore Dieu, vrai pain de vie *(bis)*

O l'auguste sacrement
Où Dieu nous sert d'aliment !
J'y crois présent Jésus-Christ,
Puisque Lui-Même l'a dit.

Aux prêtres donnant sa loi
Il dit : Faites comme moi ;
C'est mon corps livré pour vous;
C'est mon sang, buvez en tous.

Dans la consécration,
Le prêtre parle en son nom.
Aussitôt et chaque fois
Jésus se rend à sa voix.

Ainsi sans quitter le ciel
Il réside sur l'autel ;
Il fait ici son séjour
Pour contenter son amour.

Dans chaque hostie il s'est mis
A la façon des esprits.
On ne le partage point
Il est tout dans chaque point.

Nous ne croyons pas nous tromper, en trouvant ici le modèle parfait du cantique populaire, simple, instructif, édifiant.

Le Recueil de Saint-Sulpice

M. de Doncourt disposait donc d'une importante bibliothèque quand il aborda sa tâche. Mais aucun des nombreux ouvrages qu'il a dépouillés ne répondait — de bien s'en faut — à l'idéal qu'il se formait d'un recueil de cantiques. « Tous ceux qui ont quelque connaissance en ce genre, écrit-il, sçavent que jusqu'ici il n'a pas paru presque aucune collection qui approche même de la médiocrité ; à peine trouve-t-on dans des recueils considérables deux ou trois cantiques qui méritent des éloges ; ils ne réunissent presque jamais le double avantage de plaire aux Poètes et aux Musiciens. » Ce jugement sommaire est empreint du radicalisme où se complaît volontiers la jeunesse. M. de Doncourt avait vingt-quatre ans quand parut la première édition de ses cantiques, édition assez hâtivement préparée, peut-être au cours d'une période de vacances. Il n'était pas encore prêtre, mais sans doute, à ce qu'il nous semble, chef brillant de l'un des catéchismes de la Paroisse.

« Les Poètes qui se sont appliqués à ce genre, poursuit-il, ont adapté à certains airs des paroles assez mal assorties ; de là l'avilissement de la parole de Dieu, dans tant de vers sans images, sans goût, sans poésie, sans sentiments ; dans tant d'ouvrages enfantés par le mauvais goût, adoptés par la prévention, consacrés par la superstition, plus propres à détruire et à ridiculiser la piété, qu'à la féconder et à l'entretenir. Ils ont prétendu par là se mettre à la portée du peuple. Nous espérons que ce recueil prouvera qu'on peut instruire et édifier le peuple, sans couvrir de ridicule la foi qu'il professe. Car on ne peut disconvenir que tel est l'effet des mauvais cantiques ; ceux qui ont l'esprit cultivé ne les lisent pas, les libertins s'en jouent, les personnes même de piété ne peuvent s'empêcher d'en rire ; de là le dégoût assez général pour ce genre d'ouvrage, qui cependant n'est point indigne des talents d'un homme instruit ; il ne faut pas une religion capable de grands efforts, pour être touché en tant de maux aussi réels. »

Deux recueils seulement trouvent grâce devant ses yeux : celui de Pellegrin, paru à Paris, vers 1730, auquel il fera de larges emprunts, et celui de Tossanus (Douai, 1739-1741), dont il écrit : « Nous remarquons que l'auteur de ce recueil est le premier qui ait atteint le vrai style des cantiques, la plupart sont ornés de toutes les grâces de la poésie. »

Mais il accorde une place de choix, en la reproduisant presque intégralement, à une « collection considérable de cantiques qui réunissent les grâces du chant et de la Poésie » due à un missionnaire contemporain, le P. de Bonnafos de la Tour, « connu à Toulouse, écrit Doncourt, par la distinction avec laquelle il a professé la Rhétorique pendant plusieurs années, connu dans tout le Languedoc et le Dauphiné par ses courses apostoliques... et qui consacre tous les moments que lui laisse (sic) les œuvres de zèle, à composer des Cantiques qui ne sont qu'une vive effusion, qu'un tendre épanchement des sentiments dont son cœur est pénétré. » Ce missionnaire était un religieux de la Compagnie de Jésus.

Près de la moitié des 319 cantiques de l'édition de 1774 appartiennent au P. de la Tour, un très grand nombre, composés par M. de Doncourt lui-même, ont été revus et corrigés par le P. de la Tour, quelques uns sont empruntés aux deux Racine, à Fénelon, à Fléchier (c'est le cantique : *Dans cette étable*, « marqué, dit notre auteur, au coin du bon goût ») l'un d'entre-eux, dû à M. de Voltaire, est selon M. de Doncourt, « d'une poésie facile, d'une noble simplicité, et rempli de sentiments, ce qui est essentiel à toute poésie lyrique. »

Voici, à titre de curiosité, quelques strophes de ce cantique.

Le vrai bonheur n'est point sur terre.

Entendons-nous vanter toujours
Des beautés périssables
De faux plaisirs, de vains amours
Passagers et coupables ?
Songes brillants, beaux jours perdus,
Beaux jours, vous ne reviendrez plus.

L'amertume est dans les douceurs
Dans nos projets la crainte,
Le néant au sein des grandeurs
Dans les travaux la plainte.
O bonheur désiré de tous,
Bonheur tranquille, où fuyez-vous ?

Que cet amour porte mes vœux
Sur son aile rapide,
Au trône qu'entourent ses feux
Où le repos réside,
Grand Dieu ! quel être dois-je aimer
Que l'être qui m'a sçu former ?

Lieux communs, développés dans un sentiment très « laïque », comme nous dirions aujourd'hui.

Le recueil de Saint-Sulpice est divisé en deux parties : dans la première figurent « les cantiques sur les points principaux de morale » dans la seconde « ceux sur les Mystères et sur les fêtes de la Sainte Vierge et des Saints ». En appendice : six cantiques sur des airs militaires à l'usage des soldats, et 21 parodies sur des airs galants. Les mélodies sont pour la plupart profanes. On le reprochait à l'auteur, parfois non sans quelque malice. Il est en effet piquant de lire des titres comme ceux-ci : n° 33, *La corruption du monde*, sur l'air : *Le Dieu qui règne dans Cythère* ; n° 43 : *Le dégoût du monde*, sur l'air : *Assis sur l'herbette* ; n° 28, *Les fruits de la naissance du Sauveur*, sur l'air : *C'est la fille à la Simonette* ; n° 35, tiré de l'oraison *O Jesu vivens in Maria*, sur l'air : *J'ai perdu mon ami* ; n° 42, *La Passion de N. S. J. C.*, sur l'air : *Que ne suis-je la fougère ?*

M. de Doncourt se défend en alléguant l'exemple de tous les missionnaires depuis saint Charles Borromée jusqu'au P. de la Tour. L'antiquité et même le XVIIe et XVIIIe siècle, étaient, sur ce chapitre, moins délicats que nous ne serions aujourd'hui : quel audacieux, en effet, oserait rimer un cantique à la Sainte Vierge sur l'air d'une chanson de Montmartre ou au Sacré Cœur sur l'air du « Père la Victoire » ?

La compilation de M. de Doncourt, malgré ces critiques et quelques autres de moindre importance dont nous percevons les échos dans ses préfaces successives, fut généralement bien accueillie. De 1766 à 1774, il y eut huit éditions de formats divers, avec ou sans musique. Elles parurent sous les auspices de Madame Louise de France, « religieuse carmélite sous le nom de Sœur Thérèse de Saint Augustin », et furent dédiées « à la Jeunesse qui fréquente les catéchismes de la Paroisse de Saint-Sulpice. » L'édition populaire ne coûtait qu'une livre 10 sols, brochée ; « on la donnera toujours au même prix, porte l'avis du libraire, en 1774, malgré l'augmentation de l'ouvrage et du prix du papier (déjà !), les auteurs ayant exigé qu'il fut mis au prix le plus modique possible. » Ce généreux désintéressement est demeuré de tradition, chacun le sait, chez Messieurs de Saint-Sulpice.

Au début de la Restauration, en 1816, une nouvelle édition fut publiée chez Adrien Le Clère, à Paris. Elle ne diffère pas substantiellement de l'édition de 1774. On y trouve quelques cantiques nouveaux empruntés à Racine et à J.-B. Rousseau ou dûs à des auteurs modernes comme le très médiocre : *Hélas, quelle douleur*, de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy. Certains airs sont modifiés, mais non améliorés. Un pastiche d'une chanson légère : *Triomphez, bel Alcindor*, prend place dans le recueil pour célébrer les louanges de la Sainte Vierge : « *Triomphez, reine des Cieux* ».

Peu après 1830, Mgr Dupanloup introduisit dans les diverses éditions de son fameux « Manuel des Catéchismes » des extraits du recueil de Saint-Sulpice, auxquels il adjoignit des cantiques du XVIIe et du XVIIIe siècle dûs à Corneille (traduction de l'Imitation), à Racine (traduction des Hymnes du Bréviaire Romain), à Jean-Baptiste Rousseau (traduction des Psaumes), aux PP. Eudes et Bridaine, enfin, dit la préface, « à ces catéchistes éminents qui ont relevé l'œuvre des catéchismes en France, au commencement de ce siècle, tels que MM. Borderies (plus tard évêque de Versailles), Le Tourneur (plus tard évêque de Verdun), Fayet (plus tard évêque d'Orléans), de Sambucy, de Forbin-Janson, et dans des temps plus rapprochés de nous du R. P. Pététot, pour ne citer que lui. »

Nous relevons encore les noms du P. Loriquet, auteur du cantique: *Vive Jésus, c'est le cri de mon âme*, et de deux curés de Paris, MM. Arnault, curé de Sainte-Marguerite et Chevojon, qui devait devenir curé de Saint-Ambroise, puis de N.-D. des Victoires.

Nous arrêtons ici notre enquête. Les manuels plus modernes sont entre toutes les mains ; ils dépendent tous, sauf quelques adjonctions plus récentes, soit du recueil de Mgr Dupanloup, soit de l'ancien recueil de Saint Sulpice, qui reproduisait plus fidèlement encore l'édition de 1816.

Correction ou refonte ? Les paroles

La liberté de critique dont M. de Doncourt usait à l'égard de ses devanciers nous met à l'aise pour apprécier son œuvre. Elle parut, à son époque, très opportune et très réussie. Les cantiques de Saint-Sulpice soutiennent la comparaison avec tous les recueils lyriques du temps, sacrés ou profanes. La versification en est adroite, élégante, le style noble, et comme on disait alors : « sublime ». Les « sentiments » sont exposés selon la poétique des J.-B. Rousseau, des Voltaire et des Lefranc de Pompignan, avec une abondance redondante, qui n'est pas sans éclat. Ces qualités sont moins sensibles chez les continuateurs du commencement du XIXe siècle. Mais il faut être équitable envers ces restaurateurs infatigables de l'enseignement catéchistique ; l'heure n'était plus, comme en 1770, aux paisibles labeurs du cabinet. Bref, le succès prodigieux que nous avons constaté tout à l'heure fut pleinement mérité.

Mais, précisément, parce qu'elle convenait parfaitement à son époque, cette œuvre ne convient plus à la nôtre. Les façons de penser, de sentir et d'exprimer, la poétique du XVIIIe siècle et du premier tiers du XIXe nous sont devenus complètement étrangères. Moins lointain, certainement, est le lyrisme plus naïf du XVIe siècle, abstraction faite du vocabulaire naturellement très vieilli. Mais les poètes du XVIIIe siècle avec leur apparat convenu et boursouflé, leur horreur du mot sim-

ple, leur recherche du synonyme noble, l'outrance de leur sentimentalité, nous sont profondément antipathiques. Leur œuvre est, dans son ensemble, caduque. Nous goûtons la musique d'un Rameau, d'un Gluck, ou d'un Méhul, la peinture d'un Fragonard ou d'un Watteau, l'architecture de Gabriel ou l'ébénisterie de Boulle, la prose de Voltaire ou de Rousseau. Les anthologies n'ont pas retenu cent vers pour la période de 1700 à 1820, et ces vers sont d'André Chénier. L'histoire du lyrisme au XIXe siècle comporte trois ou quatre révolutions profondes, qui nous ont éloignés toujours davantage du système de pensée et d'expression que cultivait M. de Doncourt : ce système nous est aussi odieux que les portiques gréco-romains plaqués vers le même temps sur les cathédrales gothiques, ou que les sculptures tempêtueuses des mauvais élèves du Bernin. Il n'y a ici rien à corriger : une refonte complète s'impose.

Il me reste maintenant à déterminer quels principes devront présider à cette refonte. Premièrement, les paroles de nos cantiques devraient être réellement instructives ou édifiantes. Instructives, soit en reproduisant en des termes accessibles au public auquel elles sont destinées des thèmes d'instruction catéchistique, comme les cantiques du B. Grignion de Montfort dont j'ai cité tout à l'heure quelques strophes, soit en traduisant les hymnes et les proses liturgiques qui sont pour la plupart si riches de sens. On a essayé, non sans succès, des traductions calquées sur le rythme original, ce qui permet d'exécuter le cantique français sur le même air que l'hymne liturgique correspondante. Ces essais ne sauraient être trop vivement encouragés, pourvu que l'effort nécessité par une adaptation souvent malaisée ne nuise pas à la clarté, à la limpidité de l'expression qui devrait être la loi absolue de nos cantiques.

A tout le moins, que les cantiques en usage dans nos paroisses soient expurgés de toute inexactitude doctrinale. Nous pourrions alléguer ici des exemples très nombreux. Citons le dialogue connu *l'Ange et l'âme* où un chérubin descendu du ciel se voit contester par un communiant la précellence de son bonheur. Pourtant, selon la saine théologie, la joie qui, en vertu d'une grâce extraordinaire peut suivre accidentellement la réception de la Sainte Eucharistie, ne saurait être préférée ni même comparée à la vision béatifique.

Dans un cantique très fréquemment chanté se rencontre la strophe suivante :

> Pitié, mon Dieu, pour tant d'hommes fragiles,
> Vous outrageant sans savoir ce qu'ils font.
> Faites renaître, en traits indélébiles
> Le sceau du Christ imprimé sur leur front !

L'expression traditionnelle : le « Sceau du Christ » ne peut s'enten-

dre que du caractère du Baptême, ou, plus précisément, du caractère de la Confirmation. Ces caractères sont, de leur nature, ineffaçables, indélébiles comme dit l'auteur; ne pouvant disparaître ils n'ont donc pas à renaître. Cette strophe est, par chance, absolument incompréhensible; elle ne présente, pour les exécutants, aucun sens appréciable.

Le premier traitement, et le plus urgent, qu'on doive appliquer à nos cantiques français est donc celui d'une révision théologique rigoureuse.

Il importe, bien entendu, que les cantiques ne soient pas uniquement des résumés de catéchisme : l'éducation du cœur ne doit pas être omise, et le cantique peut y collaborer puissamment, surtout si les paroles sont supportées par une mélodie appropriée. Mais l'expression du sentiment peut et doit encore être nourrie de doctrine; quoi de plus pieux, de plus touchant, de plus effusif que l'*Adoro te* de saint Thomas d'Aquin, qu'on dirait composé au sortir d'une extase, mais quoi, tout ensemble, de plus doctrinal et de plus hautement théologique !

Le vain appareil de tropes et de métaphores surannées que nos auteurs ont hérité du XVIIIe siècle déclinant devrait être résolument abandonné, et pour toujours. Assez d'ardeurs, de transports, de traits, de pures flammes, d'embrasements, de désirs qui brûlent uniquement pour un saint objet, assez de charmes, assez de larmes mêmes, car celles-là seules intéressent et émeuvent qui sont sincères et par-conséquent rares ; dans nos cantiques elles n'interviennent que pour les besoins — trop répétés — de la rime.

Les succédanés modernes de ces fadaises ne sont pas plus louables. Voici le début de la 2e strophe d'un cantique à la Sainte Vierge assez connu et qui, par ailleurs n'est pas sans mérite :

> Ah ! s'il ne faut pour gagner tes tendresses
> Qu'une âme étreinte, un cœur désenchanté,
> Nos fronts baissés réclament tes caresses,
> Nos yeux éteints réclament ta clarté.

Ce piètre pastiche de Verlaine ne supporte pas l'analyse.

Le lyrisme individuel ne peut être exprimé que par des solis vocaux, par le piano ou par l'orchestre ; il doit être scrupuleusement éliminé du chant choral, qui n'est apte à exprimer que les sentiments collectifs.

Il faudrait, enfin, bannir les mots savants, rares ou incompréhensibles : luths, zéphyr, aquilon, lyre, esquif, nautonier, nacelle, égide, phalange, tutélaire, indélébile, etc... Egalement les tournures de phrase compliquées d'inversions, inversions de mots et surtout inversions de propositions ; la structure d'un grand nombre de nos cantiques n'est guère moins éloignée de la structure du langage courant qu'une phrase russe ou allemande de la phrase française correspondante.

On ne peut, dès lors, s'étonner que les cantiques ne subsistent pas dans la mémoire de l'enfant, et ne fournissent à son intelligence que

des éléments inassimilables : il ne peut qu'exceptionnellement comprendre le sens des mots qu'on lui demande de chanter. Quelle traduction compliquée, quel commentaire grammatical et logique ne faudrait-il pas, pour rendre accessible, je ne dis pas : aux enfants, mais à la plupart des exécutants des couplets comme le suivant, choisi au hasard parmi cent autres.

Sion, de ta mélodie
Suspends les divins accords,
Laisse nous, près de Marie
Faire éclater nos transports.
La Reine que tu révères,
Le digne objet de tes chants,
Apprends qu'elle est notre mère
Et fais place à ses enfants.

Apostrophes, figures de mots et de pensée, rien n'y manque, pas même une anacoluthe, (involontaire sans doute). Et l'auteur poursuit, perplexe :

Mais comment, de cette enceinte,
Percer la voûte des cieux ?

Le problème n'est pas simple, en effet. Mais ne convient-il pas l'en proposer l'étude aux ingénieurs du Corps des Mines, plutôt qu'aux enfants de nos catéchismes ?

Reconnaissons-le loyalement : la tâche n'est pas aisée pour les auteurs de cantiques, de cantiques vraiment chantables. Le préfacier de 1774 le constatait déjà : « Nous connaissons toute la difficulté de l'entreprise... la nécessité presque continuelle où l'on est d'employer des syllabes longues ou brèves qui répondent à la différente valeur des notes, la brièveté de la plupart des vers, qui amène trop tôt la rime, sans vous laisser le temps de la préparer, ni la liberté d'étendre une pensée ou de suivre un sentiment... tout concourt à gêner le talent du poète et le force à sacrifier bien des vers qui pourraient être harmonieux à la lecture et à la déclamation, mais qui seraient rudes à l'oreille et peu propres à être chantés. Il est vrai que cette gêne fait faire des efforts qui deviennent quelquefois heureux, mais plus souvent elle amortit le jeu de l'imagination en le resserrant dans des bornes trop étroites. Aussi on peut dire que quiconque s'essaye à ce genre d'ouvrage ne peut espérer de faire rien d'excellent, et que le public ne doit attendre de son travail, que quelque chose de raisonnable ».

Parmi tant de difficultés, celle qui provient de la rime est probablement la plus grave. La rigidité du mot français, incapable d'élider une syllabe médiane ou finale, comme l'anglais, l'italien ou l'allemand, l'alternance traditionnellement requise des rimes masculines ou féminines, l'obligation de la consonne d'appui constituent des obstacles formidables à la libre expansion de l'idée ou du sentiment, et condamnent

l'auteur, s'il n'est pas génial (ce qu'on ne saurait exiger de lui sans injustice) à recourir aux chevilles, à s'encombrer d'épithètes poncives ou insignifiantes. La rime, en somme, qui apporte à la déclamation tragique un élément de nombre oratoire fort précieux, est extrêmement gênante dans les pièces de vers brèves et régulièrement rythmées que sont les strophes de nos cantiques.

Aussi les auteurs pourraient-ils et devraient-ils, à notre avis, user de toutes les libertés conquises depuis 1830 par la prosodie française. On ne peut conseiller la simple prose rythmée ou le vers dit « libre » qui ont peu d'emprise sur la mémoire de l'enfant ; mais pourquoi ne pas se contenter de vers assonancés, en élargissant le sens technique du mot assonance : une simple homophonie suffirait. On ne saurait critiquer, croyons-nous, un couplet comme le suivant qui retrace le 4e mystère douloureux du Rosaire, « le Portement de la Croix » :

Pilate s'épouvante
Et le livre aux soldats ;
Portant sa croix pesante
Il marche au Golgotha.

Bref : les paroles de nos cantiques doivent être simples, intelligibles, pieuses, exactes au point de vue théologique et mystique. Les exigences de la prosodie doivent céder le pas aux exigences du sens ; mais un rythme uniforme devra être observé entre toutes les strophes — rythme qui consistera surtout dans la cadence régulière des accents — faute de quoi le cantique, si réussies qu'en puissent être les paroles, serait pratiquement inchantable.

Le choix de la mélodie

Le choix des airs musicaux pose, lui aussi, d'importants problèmes. La musique possède, par elle-même, une puissance expressive à peu près indépendante des paroles qu'elle est censée traduire. On sait la médiocrité, pour ne pas dire la nullité de la plupart des livrets dramatiques. Un cantique excellent sera annihilé si l'air est fâcheux. Inversement, la beauté des airs musicaux peut corriger, dans une large mesure, l'infériorité des paroles. Le chant, surtout le chant collectif, suffit à produire une impression religieuse ou patriotique saisissante sur tous les membres d'un grand auditoire, si diverse que puisse être leur culture intellectuelle ou artistique. Qu'il me soit permis d'alléguer l'exemple illustre de *La Marseillaise*, dont peu de Français, sans doute, seraient capables de réciter plus d'un couplet sans se tromper.

Tous ceux qui se sont préoccupés de la rénovation du cantique français ont critiqué, parfois avec une dureté voisine de l'injustice, les airs actuellement en usage. Selon plusieurs, il n'y aurait rien à tirer des manuels courants, il faudrait faire table rase et construire à neuf. Ce

radicalisme absolu me paraît excessif. Je demanderais grâce pour un assez grand nombre d'airs, soit parce que la mélodie n'en est pas exagérément vulgaire, *soit parce que le peuple chrétien est accoutumé à les chanter et qu'à les supprimer on risquerait de dérouter les fidèles, de fermer, peut-être pour toujours, les trop rares bouches qui consentent encore à louer Dieu en commun et tout haut.*

Mais on pourrait retirer de la circulation nombre de pièces ridicules qui rappellent les pas redoublés des fanfares de village; ces pièces sont d'ailleurs souvent exécutées dans les catéchismes et les pensionnats d'une manière volontairement bouffonne, accompagnées parfois avec les pieds (je ne parle pas de la pédale de l'organiste), les paroles en sont parodiées. Avouons que la faute n'incombe pas exclusivement à nos jeunes espiègles : la tentation à laquelle on les soumet est vraiment trop forte. Il faut impitoyablement supprimer ou modifier ces airs-là, que tout catéchiste un peu expérimenté est en mesure de signaler.

Doit-on aller plus loin, et éliminer du même coup tous les airs d'origine profane ? Nous croyons utile de proposer une distinction fondamentale. S'il s'agit d'airs actuellement chantés dans les théâtres ou dans la rue, il faut évidemment les élaguer. Nos aïeux en jugeaient autrement, nous l'avons dit tout à l'heure. S'ils composaient des cantiques, c'était expressément pour substituer des paroles édifiantes aux paroles dissolues des chansons populaires ; ils ne pouvaient atteindre ce but qu'en s'emparant des airs en vogue pour véhiculer des pensées chrétiennes. Les temps sont bien changés : nous sommes plus compliqués que nos aïeux. Quelques recueils contiennent encore des adaptations de *Mireille* ou de *Faust* : proscrivons-les absolument.

Mais s'il s'agit d'airs dont l'origine profane n'est connue que des érudits, nous croyons injuste et maladroite une exclusive absolue. Peu importe que tel cantique se chante sur l'air : *Tu croyais en aimant Colette*, ou *: Que ne suis-je la fougère*, ou : *Tout me dit que Lindor est charmant*, si la provenance est ignorée du public. Et qui donc voudrait supprimer tel ou tel des plus précieux cantiques de Première Communion parce que l'un est composé sur l'air : *Un inconnu pour vos charmes soupire*, et l'autre sur l'air *: Petits oiseaux rassurez-vous*. Ces airs pouvaient passer pour lascifs à l'époque de leur composition ; l'archaïsme de leur facture, si éloignée des formules modernes, nous les fait paraître pieux. Si nous connaissions exactement les sources de cette énorme compilation qui s'appelle le Chant grégorien, nous y relèverions un apport considérable de mélodies profanes et plus que profanes, léguées par le paganisme antique. Or quel musicologue serait assez intransigeant pour rejeter comme indignes du culte chrétien les mélodies du IIIe ou du VIe ton, parce que les anciens moralistes proscrivaient les modes phrygien et myxolydien comme galants et impudiques ?

Appliquons donc aux airs du XVIIIe siècle le traitement critique indiqué ci-dessus. Bannissons : *Triomphez, reine des cieux*, calqué sur le trop folâtre : *Triomphez, bel Alcindor*. Maintenons : *Au sang qu'un Dieu va répandre*, car on ignore les paroles : *Que ne suis-je la fougère?* et même (pourquoi pas) la mélodie traditionnelle de : *Reviens pécheur* ; combien savent, en effet, que l'air connu n'est autre que la mélodie de *Femme sensible*, chansonnette attribuée à Méhul, qui fit fureur à l'époque du Directoire ?

Les auteurs de recueils récents proposent, pour remplacer les airs jusqu'ici en usage, quatre types principaux de mélodies : 1° des airs originaux ; 2° des airs grégoriens ou d'inspiration grégorienne ; 3° des airs populaires ; 4° des airs empruntés aux classiques.

Des airs originaux, nous ne pourrions disserter utilement qu'en entreprenant l'examen détaillé des manuels publiés ; cet examen excéderait le cadre de la présente causerie. Force nous est de constater que, sauf de rares exceptions, l'effort n'a pas été jusqu'ici très fructueux. Nous avons rencontré çà et là des mélodies signées de noms connus, très connus même, mais qui n'ajouteront rien à la renommée de leurs auteurs. Pourquoi s'en étonner ? M. de Doncourt avançait déjà en 1774 cette remarque sagace et opportune : « Ils ont été sans doute rebutés par les difficultés de réussir dans les petites pièces. Les grandes ont plus d'éclat, plus d'appareil, mais elles sont plus faciles à faire... »

Il était tout naturellement indiqué de recourir au trésor grégorien pour vivifier le Cantique populaire ; les premières tentatives dans ce sens ne se sont pourtant produites qu'il y a une vingtaine d'années. C'est, croyons-nous, à M. Charles Bordes, alors directeur de la *Schola Cantorum*, qu'il faut en attribuer le mérite. Quelques-unes des pièces contenues dans son *Mariale* sont devenues universellement populaires, et même ont été incorporées dans plusieurs manuels à l'usage des Catéchismes.

Depuis une dizaine d'années, ce genre d'adaptation musicale a été cultivé avec une particulière intensité. Certains ont cru pouvoir y exceller à peu de frais. La mélodie et le rythme sont les principaux objets et les plus délicats de l'invention artistique. Toute difficulté n'était-elle pas levée, dès lors qu'il n'y avait qu'à puiser à pleines mains dans l'immense recueil grégorien où abondent les morceaux de choix ? On ne saurait affirmer que la qualité de cette production soit égale à sa quantité.

Les cantilènes grégoriennes peuvent se partager en deux classes : celles qui supportent un chant syllabique — comme les hymnes, celles qui supportent un chant neumé — comme les Alleluias. Les premières sont assez aisément adaptables, à condition de subir des transformations dont l'étendue pourrait être pratiquement déterminée par la comparaison de certains chorals d'origine catholique, actuellement usités chez

les protestants, avec l'hymne ou la prose grégorienne dont ils sont issus par l'intermédiaire des chanteurs populaires du bas Moyen-Age.

Mais on ne saurait approuver la méthode toute récente qui consiste à plaquer des paroles françaises sous chacune des notes d'un *alleluia* neumé. Un pareil morcelage est inesthétique, barbare ; il abolit tout le charme du *Jubilus* grégorien, qui résulte de l'harmonieux balancement des groupes, de l'observance scrupuleuse des intervalles, de l'exécution des notes d'agrément ; charme délicat, mais si fragile qu'il ne résiste pas aux inexpériences des débutants ou à la surcharge d'un accompagnement d'orgue peu adroit. Et ce sont ces dentelles fluides qu'on découdrait grossièrement, ces subtiles arabesques de clématites qu'on hacherait menu à la manière d'un bouquet de fines herbes ? Ajoutons que les neumes grégoriens ne sauraient fournir les éléments d'un chant populaire, puisque l'exécution en fut, de tout temps, réservée aux solistes d'une schola d'église ou de monastère. Les intonations sont souvent difficiles, et l'absence de barres de mesure se succédant régulièrement n'est pas, bien loin de là, une simplification pour le chanteur inexpérimenté et faible en solfège.

Je présenterai des observations analogues à propos des airs dits « populaires ». Plusieurs de nos modernes auteurs de cantiques en ont donné au public. Ces compositions ne sont en général ni bien originales, ni très heureuses. Elles sont empreintes d'un « popularisme » — passez-moi, je vous prie, cet affreux barbarisme — purement factice. Voici les principales conventions du genre. Un air supposé populaire est écrit en mode mineur et selon un rythme libre, ou bien mesuré, mais brisé. J'ai eu sous les yeux un cantique tout récent, dont le refrain, qui compte 10 mesures seulement, se décompose ainsi (je cite dans l'ordre) : une mesure à 2/4, une mesure à 3/4, trois mesures à 2/4, une mesure à 6/4 et une mesure à 3/4. Conçoit-on le désarroi de l'enfant, de l'homme du peuple qui devra exécuter ce cantique, et du chef de chant qui devra battre (souvent de mémoire) une mesure aussi versatile, une mesure à la six-quatre-deux, c'est bien le cas de le dire ? Le chant vraiment populaire n'est pas, ne peut pas être invertébré. Que les auteurs de recueils se bornent plutôt à nous restituer les belles mélodies en usage dans certaines de nos provinces comme la Bretagne et le pays basque, ou des morceaux empruntés aux collections des missionnaires du XVIIIe siècle comme le P. Sandret ou le B. Grignion de Montfort.

Plus aisés et aussi plus rémunérateurs sont les emprunts faits aux maîtres de la musique classique. Dans les chorals français du XVIe siècle et du XVIIe siècle tels que ceux de Goudimel, on peut trouver des modèles du genre, mais comme plusieurs de ces mélodies sont en usage dans les temples protestants français, l'emprunt devra être judicieux et discret. Les grands chorals de Bach, dont beaucoup sont d'origine catholique, ceux de Haendel et des musiciens mineurs de la

même époque sont assez facilement utilisables. Le choix, ici, doit être guidé par la correspondance exacte des rythmes, le rythme des vers anglais ou allemand étant fort différent du nôtre, et la plupart des rimes rentrant dans le système que nous appelons masculin. C'est avec grand plaisir que nous avons rencontré dans des recueils récents un nombre appréciable d'adaptations très intéressantes. La gravité, la solennité de ces beaux chants constitueraient un contrepoids fort utile à la vulgarité sautillante de nos cantiques dits : *entraînants* ou à la fadeur de nos cantiques dit : *mélodiques*. Nous le répétons, pour obvier à un scrupule légitime : beaucoup de ces chants sont antérieurs à la Réformation. En les utilisant pour leur usage, les catholiques ne feraient que reprendre leur bien. D'ailleurs un grand nombre de ces airs n'ont pas cessé d'être incorporés aux recueils catholiques des pays de langue anglaise ou germanique.

Conclusion

Il est temps de conclure cet exposé dont on aura bien voulu, j'espère, excuser le caractère parfois un peu aride. Une refonte de nos manuels de cantiques populaires est souverainement désirable. L'entreprise serait difficile, mais non impossible à mener à bien, si elle était conduite avec tact, goût, science et modération. Les recueils anciens et nouveaux existant à ce jour contiennent bon nombre d'éléments utilisables moyennant une sévère révision des airs et des paroles.

Le cantique français ainsi rendu intelligible, instructif, éducateur cesserait d'être ce qu'il est trop souvent aujourd'hui, un expédient pour obtenir des enfants une tranquillité relative entre deux exercices de catéchisme, ou pour occuper des fidèles peu instruits dans l'attente d'une prédication. Il deviendrait pour les milieux populaires un instrument efficace de pédagogie religieuse, comme l'est déjà, pour les chrétiens plus avancés en savoir et en piété, notre incomparable chant liturgique.

J. Labourt,
curé de Saint-Hippolyte.